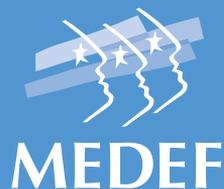


2006

Cartes sur table

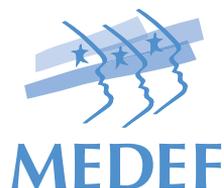
Un monde inédit :
une chance pour la France



Un monde inédit :

une chance

pour la France



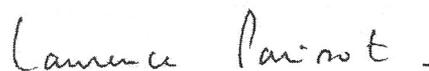
Le monde change, il change tous les jours. Nous aussi nous devons changer : nos analyses, nos modes de fonctionnement, nos perspectives. Les échéances électorales à venir nous confrontent tous au devoir d'ouvrir enfin le débat sur les priorités qui doivent guider la France des 10 prochaines années. Avant d'élaborer des propositions, faisons un diagnostic, rigoureux, méthodique, aussi partagé que possible, sur les blocages de notre pays, mais également sur ses atouts.

Tel est l'objet de cette nouvelle édition de *Cartes sur table*. Elle propose un état des lieux, en n'oubliant jamais la comparaison, le benchmark qui permet de prendre la juste mesure. Elle s'appuie sur les critères qui comptent pour l'entreprise, car celle-ci est le cœur

de l'économie. Economie et social sont indissolublement liés. Autant dire que le renouveau de notre modèle social exige un renouvellement de notre pensée économique.

Il n'y a pas de temps à perdre : les attentes sont énormes et les potentialités sont là.

Nous espérons que ce document contribuera à mieux faire comprendre les mutations extraordinaires du monde nouveau et à formuler les questions, provoquer les échanges, dessiner les solutions qui donneront à la France toutes ses chances.



Laurence PARISOT
Présidente du MEDEF

Un monde inédit : une chance pour la France

Un monde inédit

Une dynamique exceptionnelle...

Une phase d'expansion sans précédent 01

Un contraste démographique qui s'accroît 02

Une accélération du commerce mondial 03

...qui redessine le monde à vitesse accélérée...

Le rattrapage des pays émergents est en marche 04

La Chine et l'Inde reconfigurent le paysage économique 05

Une nouvelle géographie des activités se dessine 06

Les flux financiers s'intensifient 07

Les pays émergents s'imposent aussi par les compétences 08

Les nouvelles technologies bouleversent les organisations 09

...mais appelle des réponses au défi du développement durable

Les besoins en énergie « explosent » 10

Les menaces sur l'environnement se précisent 11

Les entreprises s'adaptent... malgré tout

Des réalités souvent méconnues...

Les entreprises créent des emplois en France 12

Les entreprises distribuent du pouvoir d'achat 13

Les entreprises dépensent plus que l'Etat en Recherche et développement 14

Les entreprises mettent l'environnement au cœur de leur stratégie 15

...dans un contexte français pénalisant...

Les prélèvements sont confiscatoires 16

La dérive de la dette compromet la croissance future 17

L'insécurité juridique pèse sur le développement des entreprises 18

...particulièrement pour les entreprises petites et moyennes

Des entreprises françaises à deux vitesses 19

Les difficultés financières des entreprises se sont accrues depuis la fin des années 90 20

L'investissement productif prend du retard 21

Trop de petites entreprises restent à l'écart de l'innovation technologique 22

Mobilisons toutes les énergies

Œuvrons pour donner à l'Europe toute sa place

Mettre en œuvre une véritable gouvernance économique européenne 23

Montrer la détermination de la politique commerciale communautaire 24

Faire des arbitrages budgétaires européens conformes aux objectifs de compétitivité et de croissance 25

Définir et mettre en œuvre une politique européenne de l'énergie 26

Repensons nos choix collectifs

Changer un « modèle français » à bout de souffle 27

Créer la richesse avant de la distribuer 28

Réorienter les dépenses publiques pour préparer l'avenir 29

Libérons l'activité productive

Retrouver notre compétitivité 30

Faire grandir les moyennes entreprises 31

Favoriser l'épargne en actions 32

Faire de la recherche publique un outil majeur de l'innovation 33

Se doter d'un socle industriel solide et compétitif 34

Faire des services un levier puissant de croissance 35

Tirer parti du secteur des TIC pour plus de compétitivité et d'innovation 36

Rendre la France plus attractive 37

Mobilisons tout notre potentiel humain

Donner toute sa place à l'enseignement supérieur 38

Faire de l'apprentissage des langues un atout de professionnalisation 39

Répondre à la forte augmentation des emplois à pourvoir d'ici 10 ans 40

Une phase d'expansion sans précédent

L'économie mondiale évolue à un rythme inconnu jusqu'ici, près de 5% l'an (moyenne de 3,3% en 1973-2005), grâce au décollage des zones émergentes. Toutes ont réussi à prendre leur part dans les échanges et à en tirer de grands bénéfices, avec des croissances qui sont et resteront très supérieures à celles des pays industrialisés. Les perspectives sont encourageantes: bonne tenue des cours de l'énergie des matières premières pour la Russie et les économies d'Amérique latine, élargissement et arrivée des fonds structurels pour les nouveaux membres de l'Union européenne, retombées de la reprise américaine dans le sillage de la Chine pour les pays asiatiques. Car la croissance aux Etats-Unis restera soutenue à 3%, proche de son potentiel.

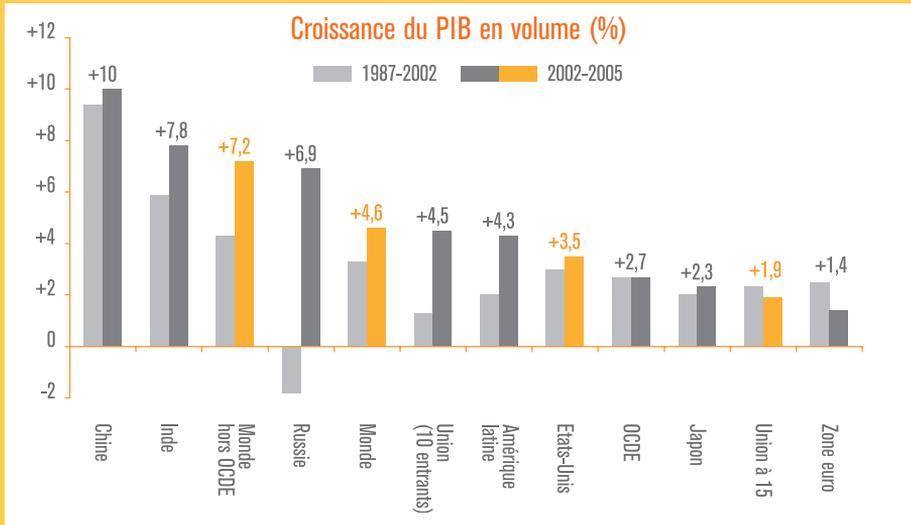
Malgré ce contexte exceptionnel, l'économie européenne a ralenti : 2,3% l'an en 1973-2005, mais 1,9% en

1990-2005 et 1,1% en 2003-2005, cinquième année consécutive d'une croissance inférieure à son potentiel. Le plus probable est la poursuite d'une croissance sans ressort, inférieure à 2%.

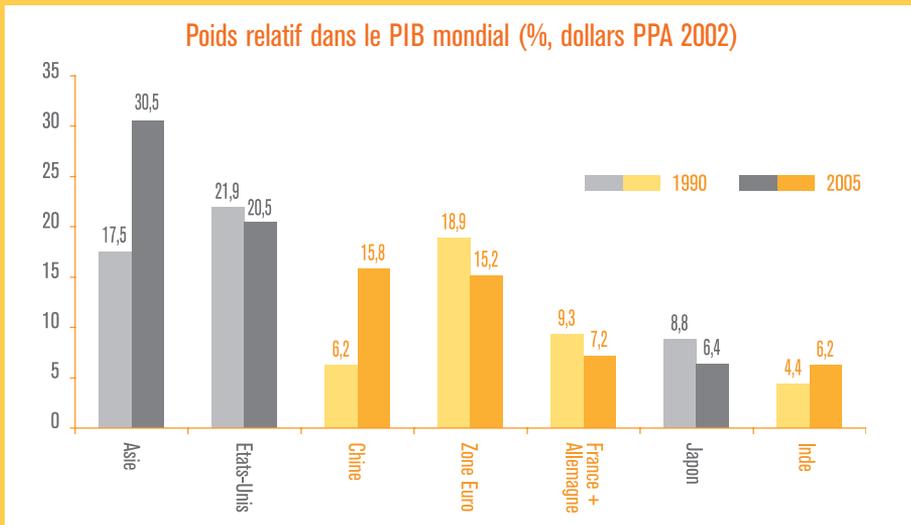
Ces différents rythmes d'expansion façonnent un nouveau paysage économique. La part de la Chine dans l'économie mondiale dépasse désormais celle de la zone euro. Et l'Inde pèse presque autant que la France et l'Allemagne réunies.

Le régime actuel de l'économie mondiale n'est pas stable pour autant : déséquilibres qui s'accroissent (déficit extérieur américain, surinvestissement chinois, marché des changes), aléas pétroliers, remontée des taux d'intérêt. Mais des forces de soutien existent : remontée de la rentabilité du capital productif (Etats-Unis, mais aussi Europe), énormes besoins de modernisation dans les pays émergents.

■ L'Europe, absente du train de la croissance



■ Une locomotive, l'Asie



Un contraste démographique qui s'accroît

Croissance économique et croissance démographique sont liées. Entre 1990 et 2005, la population mondiale a augmenté de 20% - soit de 1,2 milliard, l'équivalent de la population chinoise - pour s'approcher des 6,5 milliards d'habitants. Mais son centre de gravité s'est déplacé : la progression a été de 35% en Afrique, de 20 à 25% en Asie et en Amérique latine, de 17% aux Etats-Unis, mais de seulement 4% en Europe. La population a baissé en Russie.

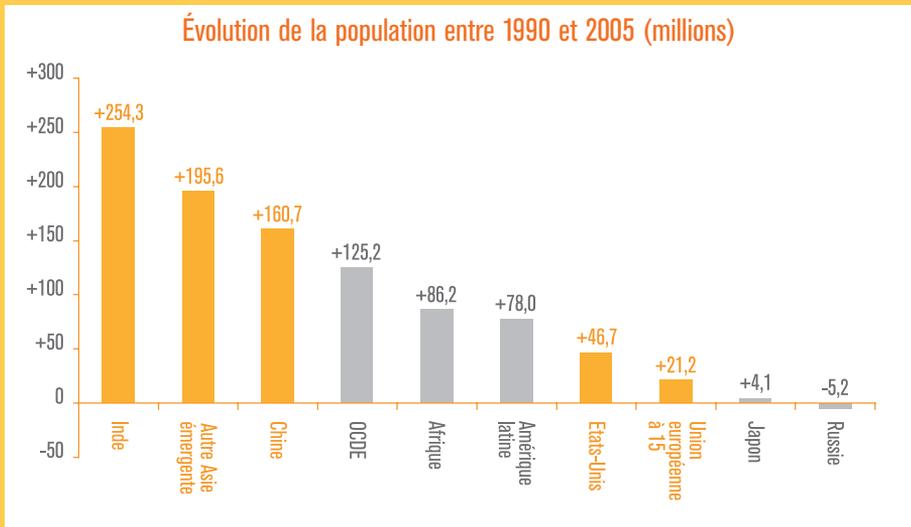
Le surcroît de 415 millions d'habitants en Chine et en Inde depuis 15 ans représente plus que la population totale de l'Union européenne à 15.

L'écart va continuer de se creuser. Et l'augmentation prévue de la population en âge de travailler en Chine et en Inde d'ici 2015 représentera autant que le total des actifs dans la zone euro en

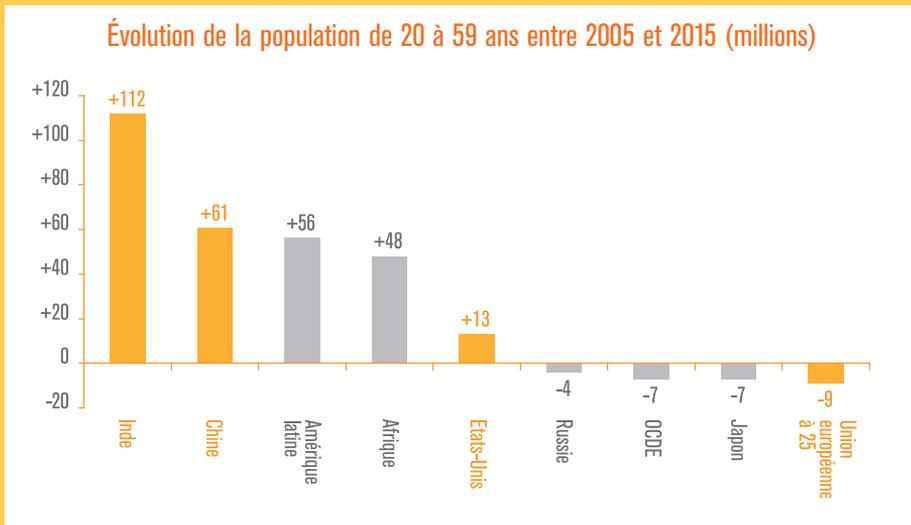
2005 ! Dans le même temps, l'Union européenne à 25 va perdre quelque 9 millions d'actifs, alors que leur nombre va continuer d'augmenter aux Etats-Unis.

L'argument démographique devient de plus en plus déterminant quand il s'agit pour une entreprise de choisir où investir, et pour un jeune qualifié de choisir où travailler. Dans une Europe vieillie où la population va décliner, les enjeux sont l'équilibre des finances publiques, mais tout autant les moteurs de l'expansion : structure et niveau de la consommation, volume de travail, aptitude à l'innovation et à la prise de risque. Pas de tels freins au développement de l'autre côté de l'Atlantique, et moins encore dans une Asie plus jeune, avec une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée au pouvoir d'achat qui s'améliore.

■ 1,2 milliard d'habitants supplémentaires dans le monde en 15 ans



■ Une concentration des forces vives dans les zones émergentes



Une accélération du commerce mondial

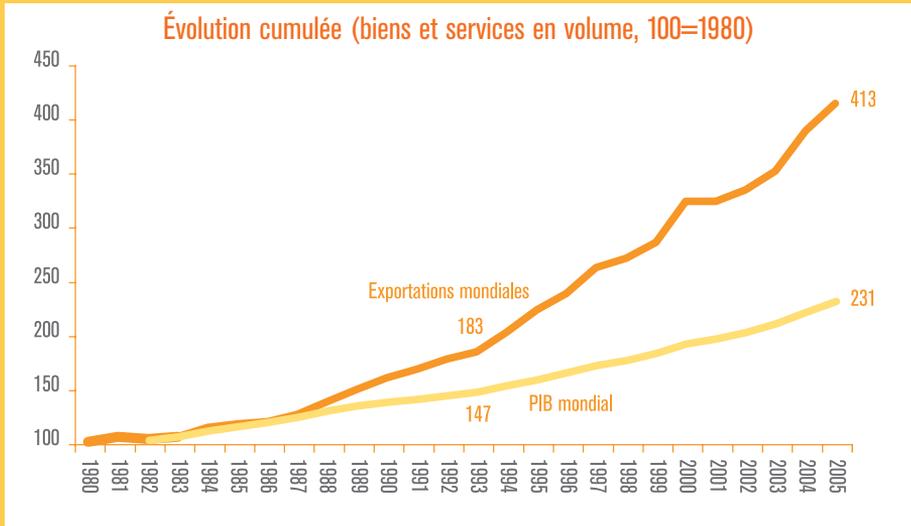
Une progression du commerce mondial double de celle de la production mondiale au cours des quinze dernières années, une pénétration accrue des biens et services étrangers dans toutes les économies sont autant de manifestations de l'intégration croissante des économies.

Elle est due à la libéralisation des échanges, qui doivent être pensés désormais moins en termes de commerce bilatéral que de marché mondial : environ un tiers de nos exportations relève d'échanges intragroupes, proportion qui peut atteindre 40% dans certaines industries. Elle est due aussi à l'internationalisation des productions. La croissance des pays émergents (au premier rang desquels la Chine) est fortement consommatrice de produits de base, de biens d'équipement qui nourrissent le commerce mondial.

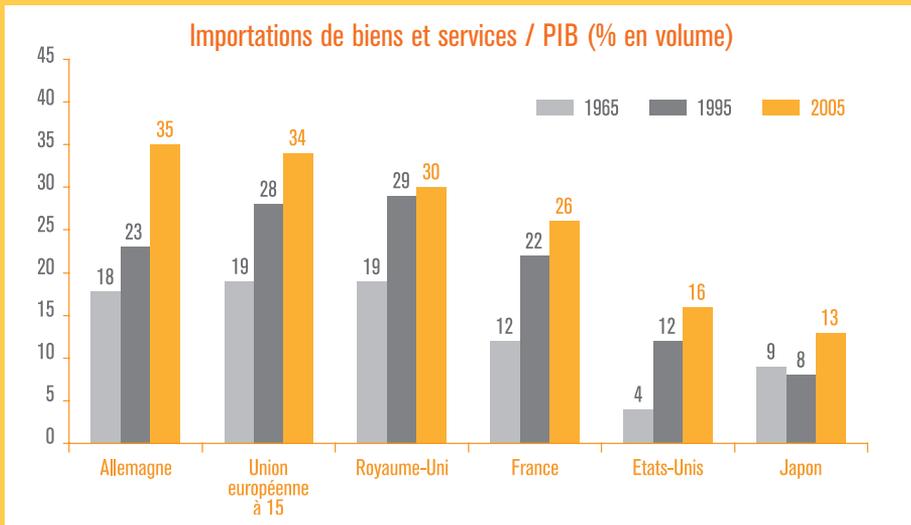
De même qu'elle est fortement exportatrice de biens et de services.

Mais l'accroissement du poids des économies émergentes dans les importations mondiales reflète aussi une tendance croissante au commerce « d'assemblage », résultat de la redistribution géographique des activités et des fonctions de production: plus du tiers des exportations intra-zone des pays du sud-est asiatique correspond non pas à la satisfaction de la demande finale de ces économies, mais à l'élaboration de biens destinés à la grande exportation, notamment vers les pays industrialisés. Plus près de nous, l'élargissement de l'Union européenne s'est accompagné d'un redéploiement des facteurs de production vers les nouveaux membres, qui explique notamment la pénétration étrangère accrue en Allemagne.

■ De plus en plus d'échanges dans le monde



■ De plus en plus d'ouverture des marchés



Le rattrapage des pays émergents est en marche

Le revenu par tête dans les pays émergents a augmenté davantage que dans les pays restés peu ou pas ouverts, mais aussi que dans les pays riches. Il a triplé en Chine entre 1990 et 2005, et a été multiplié par 1,5 en Inde. En même temps, les indices d'espérance de vie et de scolarisation, l'amélioration des conditions de salaire et d'hygiène attestent que le bien être social des populations dans ces pays s'améliore progressivement.

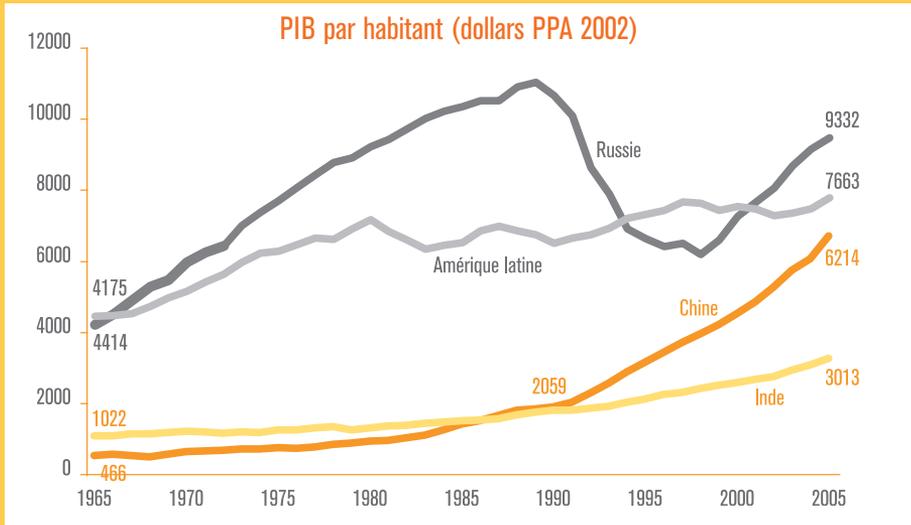
Mais les niveaux de vie moyens demeurent très bas, et il faudra des décennies pour qu'ils se rapprochent de la moyenne de l'OCDE: l'écart est de 1 à 8 pour l'Inde, de 1 à 4 pour la Chine, de 1 à 3 pour la Russie. En 2040, selon certaines estimations, le niveau de vie en Chine ne serait que 50% de celui de l'Allemagne, et de 20% en Inde. Au sein de l'Union européenne, il est de 1 à 2 entre les nouveaux membres et les

Quinze. Les besoins sont considérables en matière de transport, de santé, de logement, de traitements des eaux, d'éducation, de réseaux.

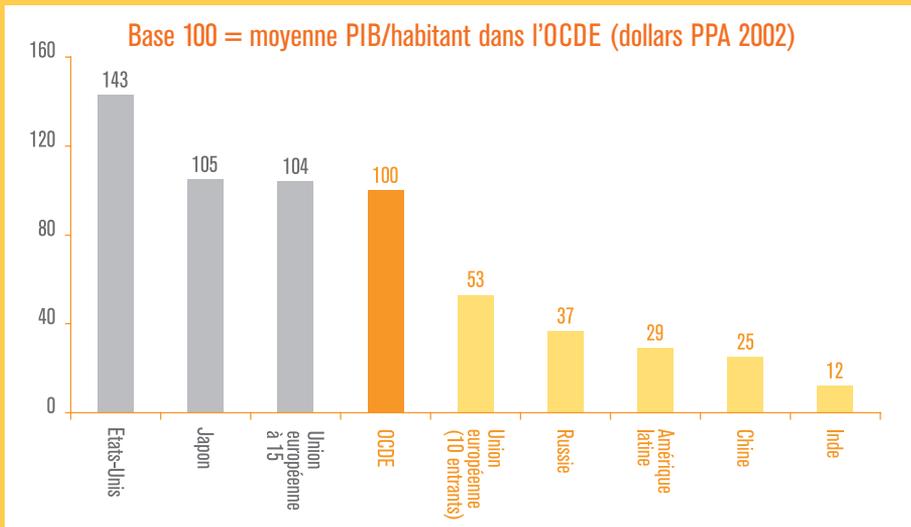
Pour durer, la croissance mondiale doit être équilibrée. Il faut accompagner le mouvement de rattrapage des pays émergents en leur ouvrant les marchés des pays du Nord, et en les aidant à mettre en place les infrastructures, les politiques de santé et d'éducation, le cadre institutionnel nécessaires au développement économique. L'Union européenne y travaille pour ses nouveaux membres.

L'enjeu est de taille : si le rattrapage en termes de niveau de vie est trop lent en raison de pans entiers de la population active inoccupés ou mal rémunérés dans ces pays, et en l'absence d'une mise à niveau de leurs institutions, la concurrence du Sud risque de prendre un tour dévastateur pour nos économies.

■ Une amélioration spectaculaire du niveau de vie en Asie...



...encore très en retard sur les pays industrialisés



La Chine et l'Inde reconfigurent le paysage économique

Le fait marquant des dernières années est le changement profond et rapide des équilibres entre les grands pôles économiques du monde. Durant les quatre décennies qui ont suivi la guerre, le cœur des rapports mondiaux se situait traditionnellement dans les relations entre les Etats-Unis et l'Europe, avec un peu le Japon. Ce cœur s'est déplacé sur un axe Etats-Unis – Asie émergente, avec la Chine et l'Inde.

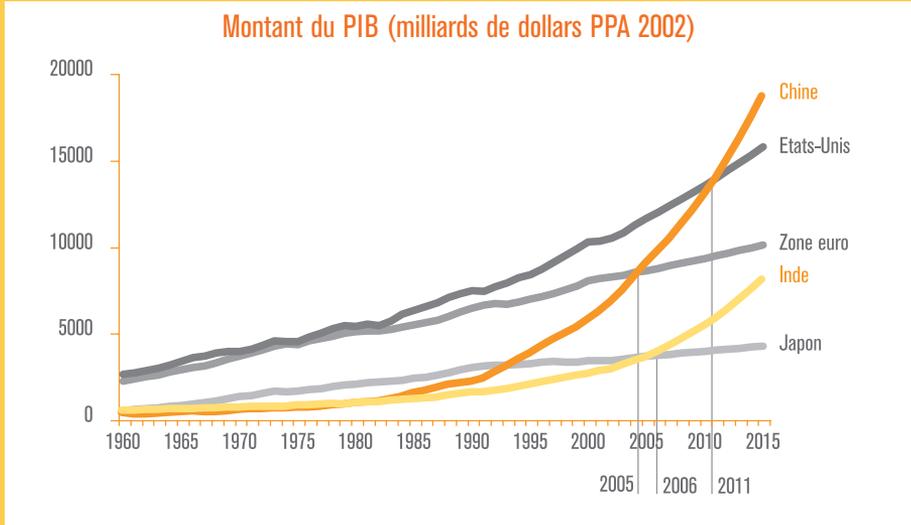
Ces deux pays s'imposent sur la scène mondiale par effet de taille, avec leurs 2,3 milliards d'habitants qui sont autant de consommateurs que de producteurs.... Deux années de croissance de leur PIB équivalent à un PIB français. L'Inde rattrape le Japon. Sur sa lancée actuelle, la Chine pourrait dépasser les Etats-Unis en 2011. Elle est en passe aussi de devenir la première puissance commerciale du monde. L'Inde s'est imposée comme première puissance de services, avec

son atout d'une main-d'œuvre jeune et abondante, mobile, très qualifiée et anglophone.

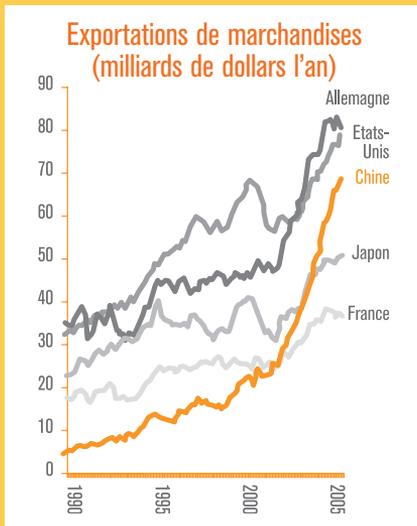
Par cet effet de taille, l'influence de ces pays est devenue décisive sur le cours de l'économie mondiale. Ils offrent des débouchés gigantesques aux autres économies. En même temps ils déstabilisent les marchés : pression à la hausse sur les cours mondiaux (forte consommation asiatique de produits de base) mais pression à la baisse sur les prix mondiaux (concurrence des produits à très bas coût de main-d'œuvre) ; monnaies sous-évaluées ; contrefaçons ; impact environnemental du boom industriel en Chine...

Ce déplacement de l'axe économique mondial de l'Atlantique vers le Pacifique rend plus que jamais nécessaire une gouvernance mondiale pour plus de stabilité économique et financière, et pour le développement durable.

■ Les Etats-Unis et le Japon supplantés par la Chine et l'Inde



■ La Chine, bientôt premier exportateur



■ L'Inde, plate-forme mondiale de services



Une nouvelle géographie des activités se dessine

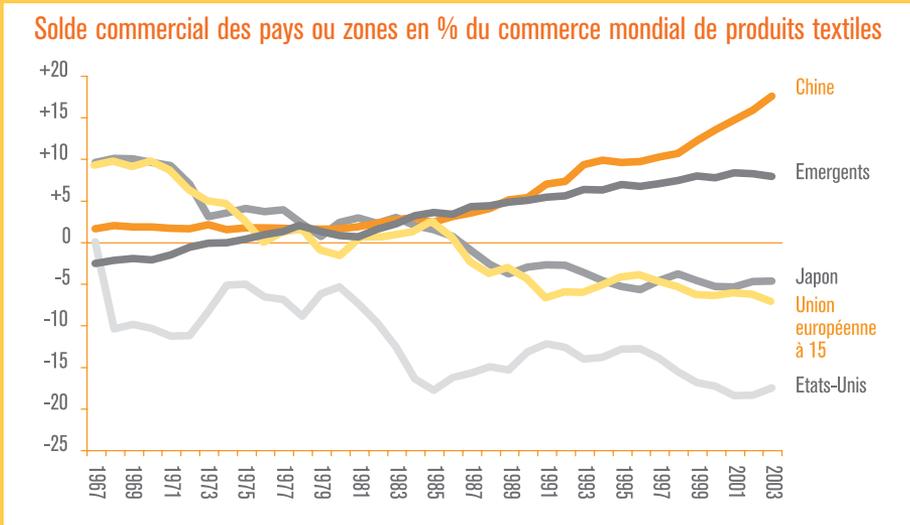
Avec la globalisation, on est passé d'une intégration des systèmes productifs sur base européenne à une intégration sur base mondiale. Le processus de production est réorganisé et éclaté, qu'il s'agisse de sous-ensembles d'un produit (boîtier, cartes, moniteur pour un ordinateur) ou de fonctions (design, fabrication, assemblage). En même temps, des continents entiers sont entrés dans le jeu, et des milliards d'hommes et de femmes participent désormais à la création de richesses, avec l'appui d'entreprises multinationales, dont beaucoup sont européennes. La Chine leur doit plus du tiers de ses exportations.

Les parts de marché des pays asiatiques se renforcent au détriment des pays anciennement industrialisés. La sous-évaluation de leurs monnaies (yuan notamment) accélère encore la transformation des structures de

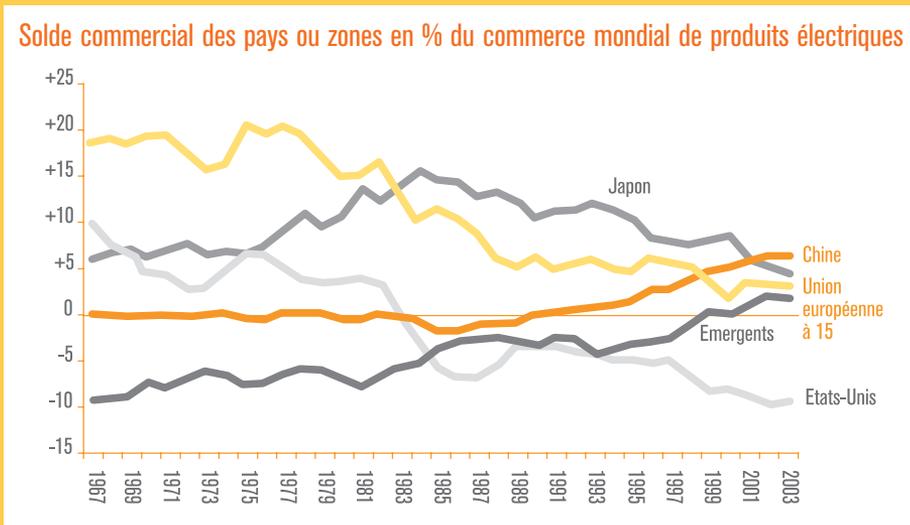
production. La détérioration des positions européennes est moins forte que celle des Etats-Unis, mais l'élargissement ne suffit pas à la stopper. L'Union conserve des positions fortes (chimie) et résiste bien dans les secteurs de haut de gamme (50% de ses exportations, contre 40% pour les Etats-Unis et 15% pour la Chine).

La concurrence des pays émergents ne va pas ralentir. Certaines productions et certains métiers sont condamnés, d'autres ont trouvé un repositionnement par la qualité et un fort contenu technologique (textile professionnel, acier, produits pharmaceutiques, aéronautique). Au-delà, l'Union doit donner un contenu concret à la stratégie de Lisbonne pour retrouver sa capacité technologique sérieusement écornée, achever le marché unique, anticiper et accompagner les mutations, favoriser la mobilité et l'employabilité de salariés, améliorer l'attractivité du site européen.

■ Toutes les activités sont concernées : secteurs de main d'œuvre...



...comme secteurs à plus forte valeur ajoutée



Les flux financiers s'intensifient

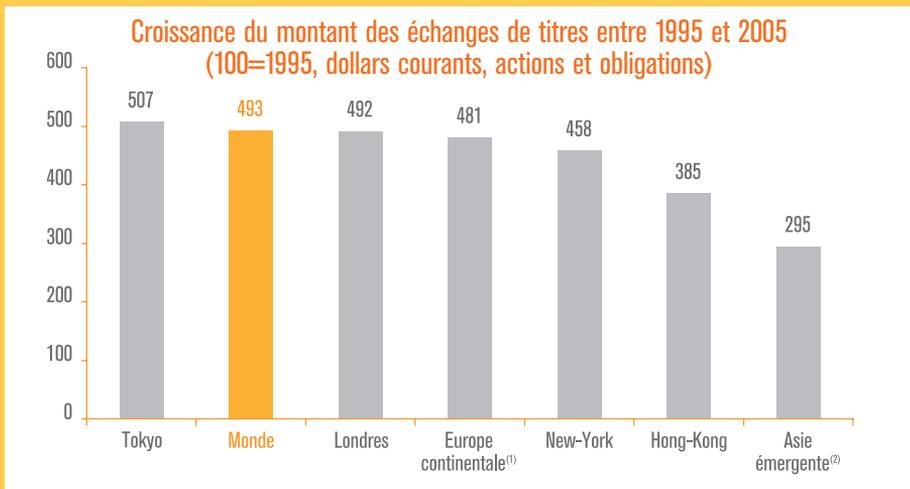
La libre circulation des capitaux permet une allocation optimale de l'épargne disponible là où les besoins sont les plus prononcés – publics et privés –, ce qui est favorable à la croissance des économies et au développement des entreprises.

Après les deux premiers chocs pétroliers, les pays consommateurs ont dû ralentir leur croissance, faute de ressources suffisantes pour financer leurs déficits extérieurs. Aujourd'hui, grâce à la dérégulation financière, les capitaux excédentaires peuvent amortir les chocs en se recyclant plus facilement dans les économies et en finançant les déficits. C'est ainsi que le déficit courant américain, qui n'a jamais été aussi élevé,

est compensé par des entrées financières croissantes en provenance d'Asie, et de plus en plus de Chine. Cette facilité a pour contrepartie des exigences fortes de rentabilité et de sécurité, comme c'est le cas aux Etats-Unis.

L'accélération des transactions sur les grandes places financières reflète aussi les mutations industrielles et financières en cours dans le monde. L'ouverture des économies, le développement des partenariats, la recherche de la taille critique, la conquête de nouveaux marchés expliquent l'intensification des investissements directs et des opérations de fusion – acquisition depuis une dizaine d'années. Les entreprises européennes y ont pris une part active, en Europe et dans le monde.

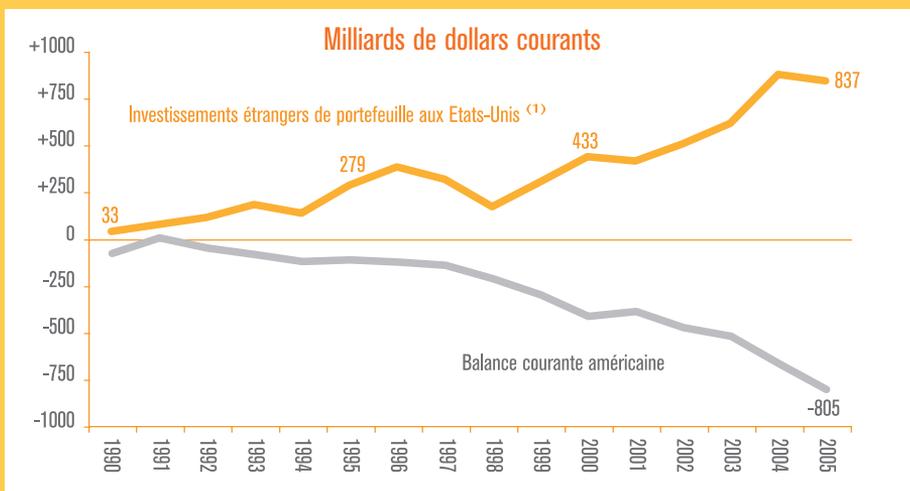
■ Des transactions multipliées par 5 en 10 ans



⁽¹⁾ Euronext, Deutsche Börse, Borsa Roma, Copenhague, Helsinki, Stockholm

⁽²⁾ Corée, Taiwan, Thaïlande, Jakarta, Malaisie, Colombo, Philippines, Singapour

■ L'excédent des uns finance le déficit des autres : le cas américain



⁽¹⁾ Portefeuilles d'actions inférieurs à 10% du capital d'une société, obligations publiques et privées.

Une part croissante des entrées de capitaux aux Etats-Unis vient des pays émergents d'Asie, notamment la Chine

Les pays émergents s'imposent aussi par les compétences

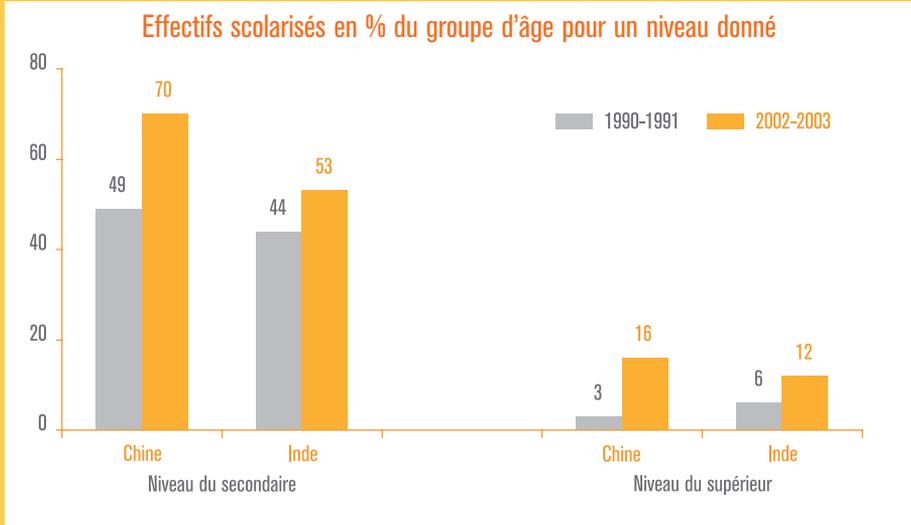
L'éducation de base comme l'accès aux connaissances les plus pointues s'accélèrent dans les pays émergents. La Chine « produit » chaque année plus d'ingénieurs qu'il n'y en a en Europe. Cette nouvelle dimension de la compétition mondiale représente pour nos entreprises un handicap supplémentaire de compétitivité, même si on peut espérer que les rémunérations et les exigences sociales dans ces pays s'accroissent avec le niveau de scolarisation et de qualification. Pour transformer cet handicap en atout, il nous faut parvenir à attirer et à retenir les meilleurs étudiants étrangers, notamment asiatiques, afin qu'ils choisissent l'Europe continentale autant que les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

La France doit se poser la question de la compétitivité de son système de formation. Face à la montée en puissance dans les pays émergents de

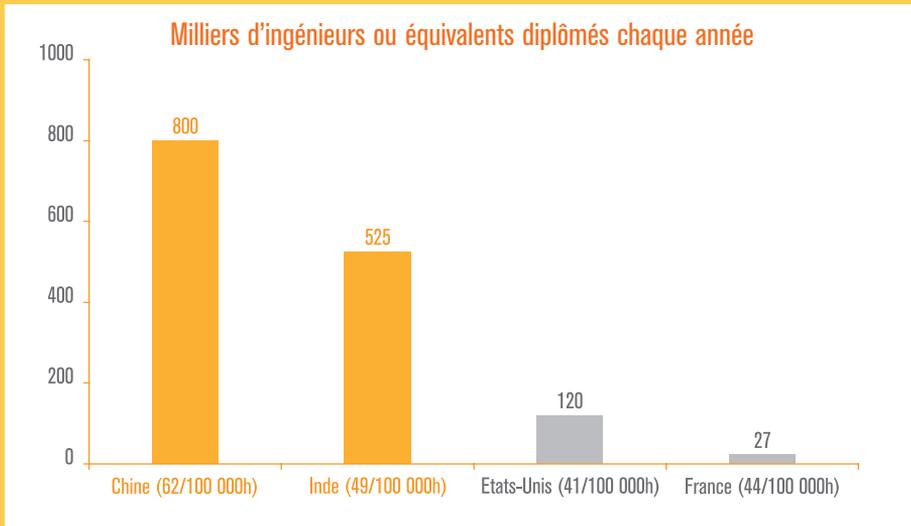
l'offre de qualifications dans les domaines scientifiques, elle doit former au plus haut niveau davantage de jeunes aux disciplines à retombées industrielles. Et trouver le moyen de rapprocher les universités, les écoles et les établissements d'enseignement supérieur afin qu'ils atteignent la masse critique nécessaire, la pluridisciplinarité et la tradition de recherche qui font la réputation et l'attractivité des meilleures universités dans le monde.

L'enjeu est de taille, comme l'ont compris depuis longtemps les pays anglo-saxons. De jeunes talents originaires des pays émergents qui viennent en France pour s'y former et y travailler quelques temps sont autant d'ouvertures possibles sur de nouveaux marchés pour nos entreprises, mais aussi des relais de nos technologies, de nos savoir-faire, de notre culture vers leurs pays d'origine.

■ Des millions de jeunes scolarisés en plus chaque année



■ Une réserve gigantesque de main d'œuvre très qualifiée



Les nouvelles technologies bouleversent les organisations

Après trois années de recul consécutives à l'éclatement de la bulle Internet, 2004 a été l'année de la reprise pour les technologies de l'information et de la communication qui continuent de se diffuser dans les économies. 26% de la population mondiale est équipée d'un téléphone mobile (71% en France). Environ 15% des ménages européens et américains ont accès à Internet haut débit. Par rapport à leur niveau d'avant la bulle, les ventes de semi-conducteurs en 2005 ont progressé de plus de 50% en valeur, malgré la forte baisse des prix. Pour l'ensemble des TIC, la progression des ventes en volume serait de 15 à 20% l'an, rythme qui devrait perdurer.

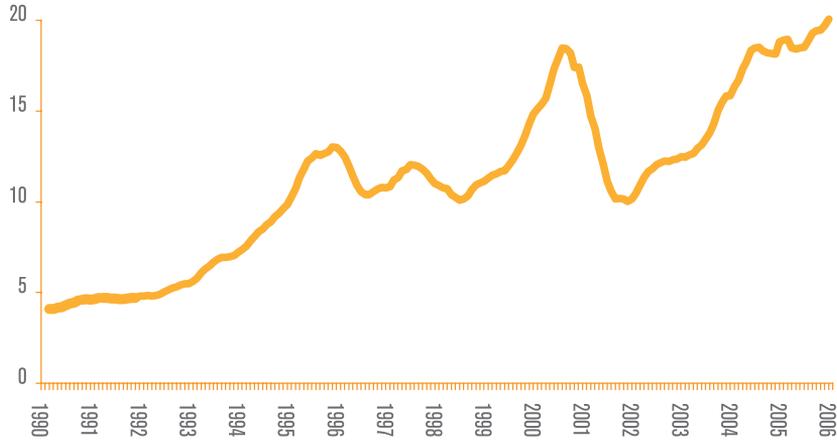
La vente par Internet devient un des canaux majeurs de la distribution, qui remet en cause des organisations traditionnelles : vente par correspondance, ventes de voyages ou de

livres, opérations bancaires... Dans les entreprises, les opportunités de marché sont démultipliées, l'accès à de nouveaux partenaires est facilité, surtout pour les PME. En même temps, les contraintes de la concurrence et du client peuvent se durcir. Le changement de business model chez le donneur d'ordre s'impose tout au long de la chaîne de valeur, et le temps est raccourci. Des fonctions vont disparaître (guichets, tâches d'agences) et de nouveaux métiers se développer (logistique, services informatiques). Internet, c'est de la délocalisation de services, mais aussi du télétravail possible en France.

Internet, c'est enfin l'administration électronique, pas seulement pour les liaisons avec les administrés, mais aussi pour la numérisation des tâches. C'est avec un nouveau business model interne à l'administration que le Canada a allégé ses dépenses publiques...

■ Montée en puissance de la demande de TIC

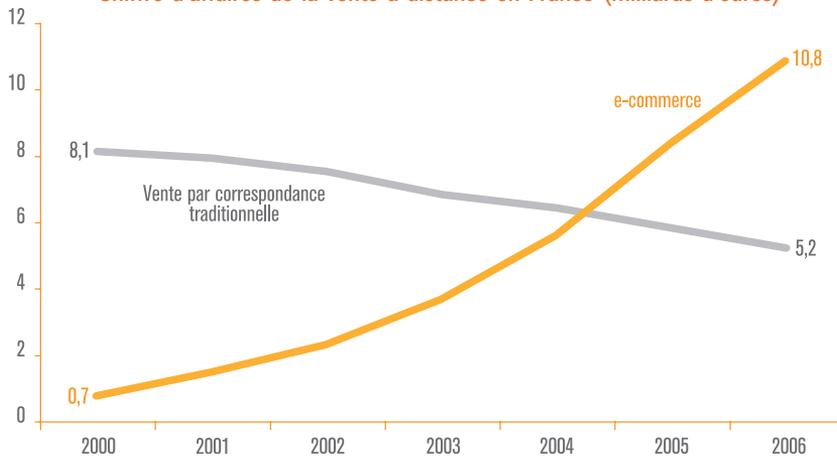
Ventes mondiales de semi-conducteurs (milliards de dollars, moyenne mobile sur 3 mois)



Source : Rexecode

■ Les TIC : un levier de croissance

Chiffre d'affaires de la vente à distance en France (milliards d'euros)



Source : Xerfi/Fédération des entreprises de vente à distance (FEVAD)

Les besoins en énergie « explosent »

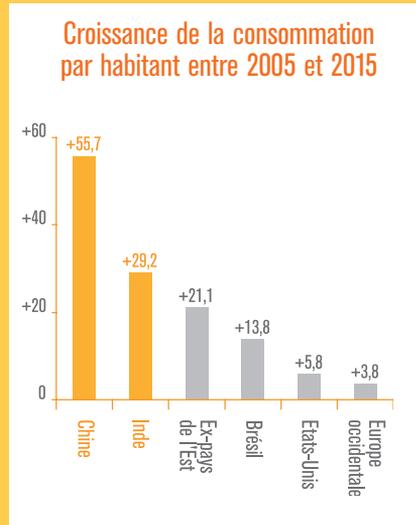
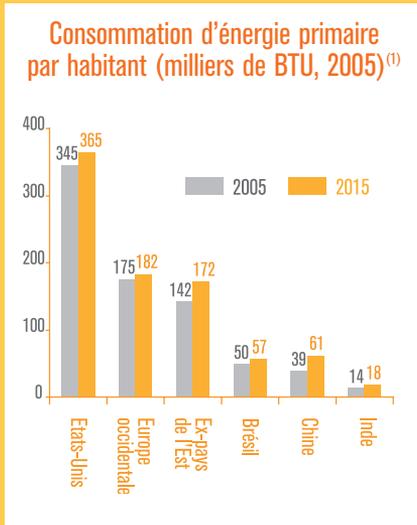
Les marchés énergétiques resteront tendus. La demande mondiale va encore s'accroître (1,8% entre 1985 et 1995, 2% entre 1995 et 2005 et 2,2% entre 2005 et 2015) : maintien à des niveaux élevés de la consommation dans les pays avancés, besoins croissants de la Chine et de l'Inde sous l'effet de l'augmentation de la démographie et du revenu par tête. Mais l'offre ne suit pas, les pays producteurs étant réticents à de nouveaux investissements des compagnies pétrolières sur leurs sites. Le pétrole peu cher et abondant cessera d'être une réalité d'ici 2030, après trente années de baisse de son prix relatif. Il était urgent que la question énergétique redevienne un enjeu.

Les solutions économiquement viables et socialement acceptables pour baisser significativement la quantité d'énergie consommée par personne sont affaire de décennies. C'est vrai des économies d'énergie nécessaires dans tous les

pays : transport, production d'électricité qui dégage au plan mondial deux fois plus de CO₂ que le transport, habitat, bureaux, comportements de consommation. C'est vrai de la bataille des énergies alternatives que les pays avancés doivent engager d'urgence (nucléaire de quatrième génération, biomasse, piles à combustible, éthanol, éolien, solaire...), pour permettre à ceux qui ne peuvent y recourir de continuer à accéder aux énergies fossiles disponibles. En ces domaines, les pays européens, notamment la France, ont des atouts pour être leaders mondiaux.

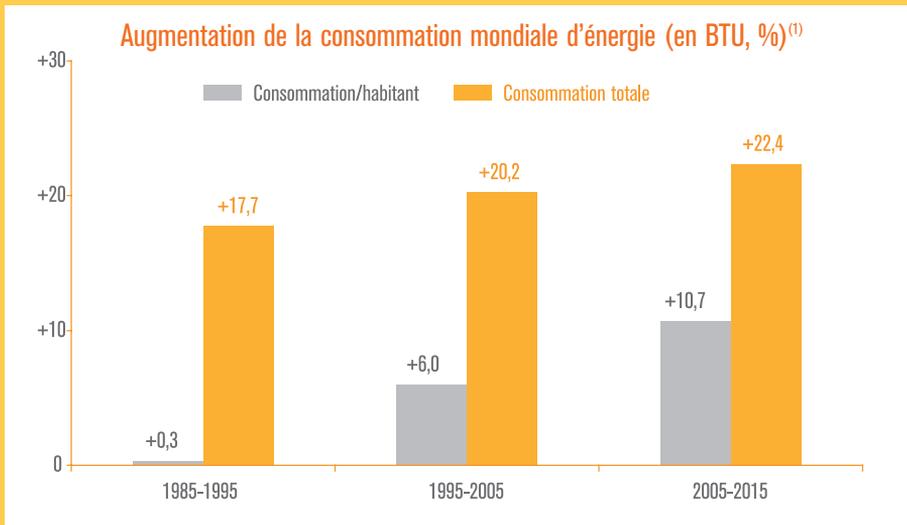
Ce choc énergétique impose de se préparer moins à un ralentissement de la croissance mondiale à court terme – les pays producteurs recyclent leurs ressources financières nouvelles-, qu'à la déstabilisation à terme d'une activité économique tributaire d'un système énergétique à réorienter (transports, urbanisme, modes de vie, usages industriels).

■ L'inéluctable montée de la consommation en Chine et en Inde...



⁽¹⁾ BTU: British Thermic Unit

...va encore accélérer la demande mondiale en énergie



⁽¹⁾ Hypothèse : consommation par habitant de la Chine en 2015 = celle du Brésil en 2005, consommation de l'Inde = 2/3 de celle de la Chine aujourd'hui.

Les menaces sur l'environnement se précisent

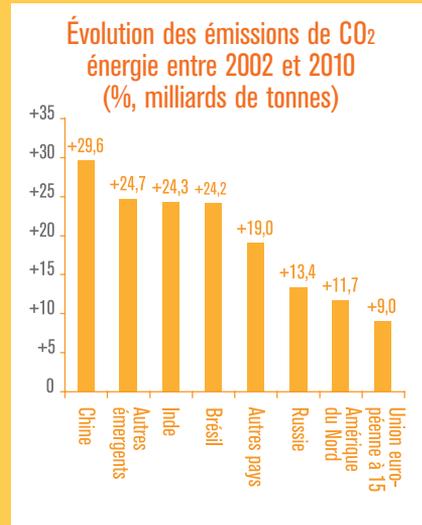
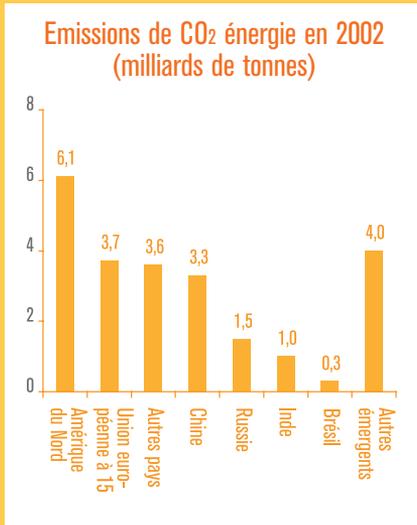
Le changement climatique fait l'objet d'un consensus au sein de la communauté scientifique. La question porte sur son ampleur et son calendrier. L'augmentation des émissions de CO₂ atteindra près de 20% entre 2002 et 2010, imputable presque autant aux pays avancés qu'aux pays émergents.

Pourtant, moins d'un habitant sur quatre de la planète a conscience des risques et de la nécessité de lutter dès aujourd'hui contre l'effet de serre. Si l'Europe est la région la plus engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique, les Etats-Unis ne sont pas inactifs (politiques de réduction des gaz à effet de serre dans près de la moitié des états, croissance des budgets de R&D consacrés aux technologies « de rupture »). Les pays en développement considèrent que les pays industrialisés sont largement responsables de la

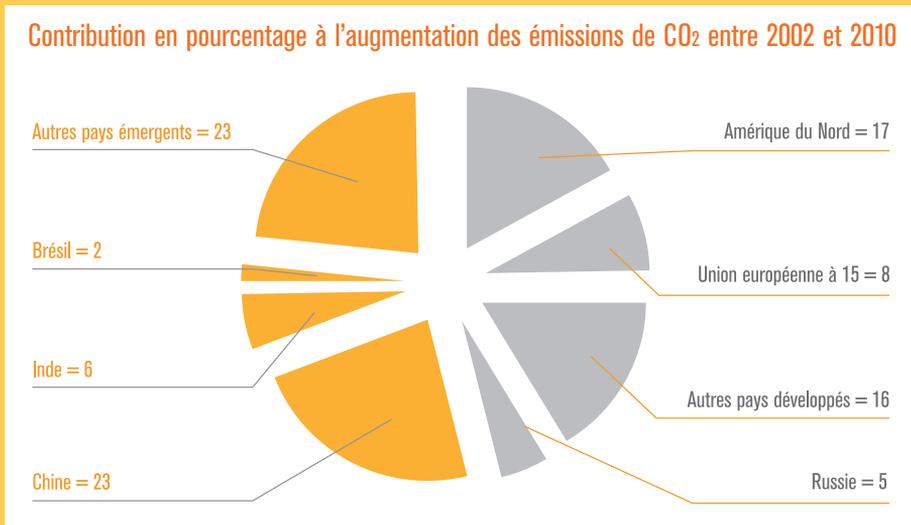
situation et que c'est à eux de réagir. Mais des signes d'ouverture peuvent être observés, notamment en Chine.

Le protocole de Kyoto a posé des principes rigoureux pour limiter les effets de serre. Il est opérationnel depuis 2005 après sa ratification par la Russie, ce qui n'est toujours pas fait par les Etats-Unis. Une instance de gouvernance mondiale doit être créée, coordonnant les actions menées aux niveaux national et régional, et permettant des contrôles effectifs et des sanctions en cas de non respect des règles, à l'instar de l'Organe de règlement des différends de l'OMC en matière commerciale. Cette démarche ne doit pas se limiter au changement climatique, mais s'appliquer à toutes les questions environnementales à dimension planétaire (gestion des ressources en eau et des matières premières, préservation de la biodiversité et des milieux naturels).

■ Hausse prévisible de 18% des émissions de CO₂ en 8 ans



...imputable pour 40% aux pays avancés
et 60% aux pays émergents

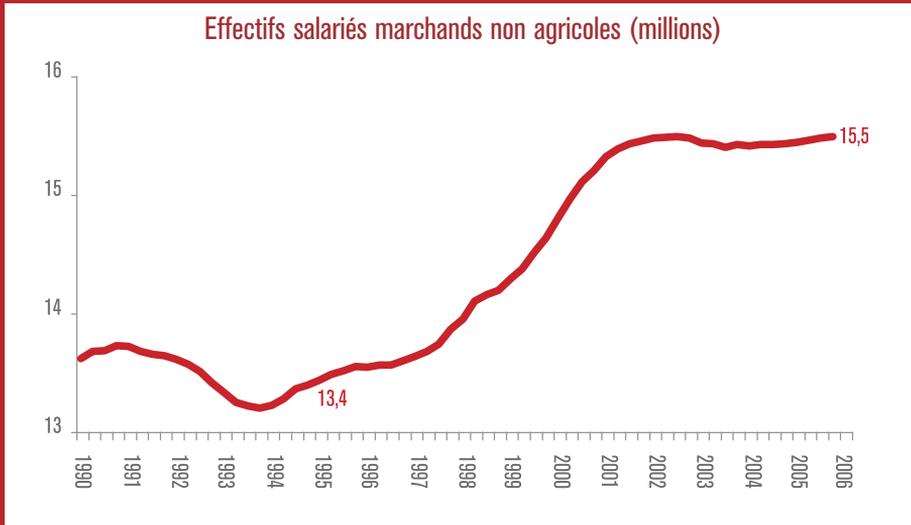


Les entreprises créent des emplois en France

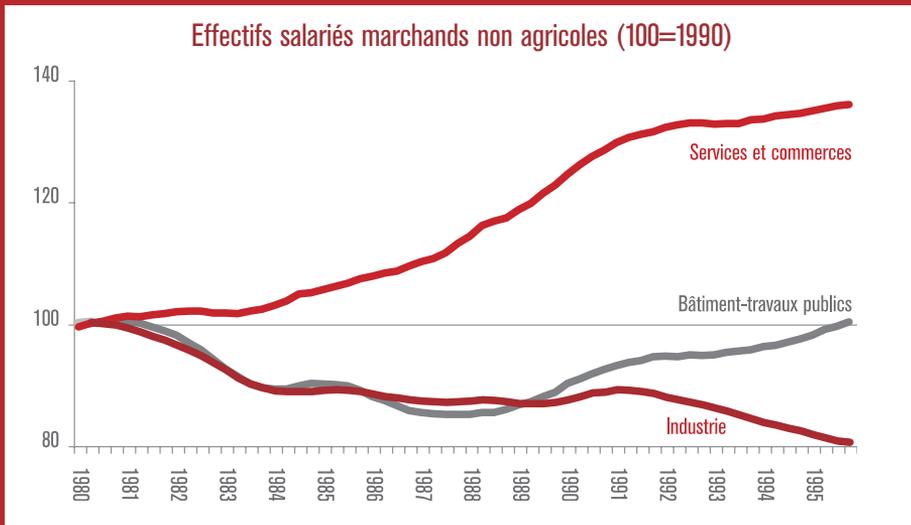
L'emploi n'a jamais été aussi important dans les entreprises, avec 15,5 millions de salariés en 2005, 2 millions de plus qu'il y a 10 ans. Il a cessé d'augmenter au début des années 2000, avec le retournement de la conjoncture consécutif à la bulle Internet. La période récente a vu un lent redémarrage qui pourra s'amplifier si la reprise économique se consolide. Cette évolution d'ensemble recouvre un changement profond dans la structure de l'emploi : augmentation des effectifs dans les services et les commerces, net redressement depuis cinq ans dans la construction, poursuite des pertes d'emploi dans l'industrie. Cette dernière est le résultat de l'externalisation, et d'opérations de restructuration ou de délocalisation imposées par la concurrence des pays émergents.

A la fin des années 90, la baisse des charges sur le travail peu qualifié avait permis de ramener à moins de 1% la croissance nécessaire pour que l'emploi redémarre. Le passage autoritaire aux 35 heures a compromis de façon irréversible cette stratégie de l'emploi en passe alors de réussir, en changeant l'objet de la baisse des charges : d'incitation au développement de l'emploi non qualifié, elle est devenue compensation partielle du surcoût imposé par la réduction du temps de travail. Un emploi trop cher avant les 35 heures a peu de chances de l'être moins après les 35 heures. D'où la nécessité pour les entreprises d'accroître leur productivité du travail, ce qui a relevé d'autant le seuil de croissance permettant de créer des emplois, actuellement de l'ordre de 1,7%. Malgré une croissance inférieure à ce chiffre en 2005, les effectifs ont légèrement augmenté.

■ Effectifs salariés : +15% en 10 ans



■ Une redistribution de l'emploi entre grands secteurs



Les entreprises distribuent du pouvoir d'achat

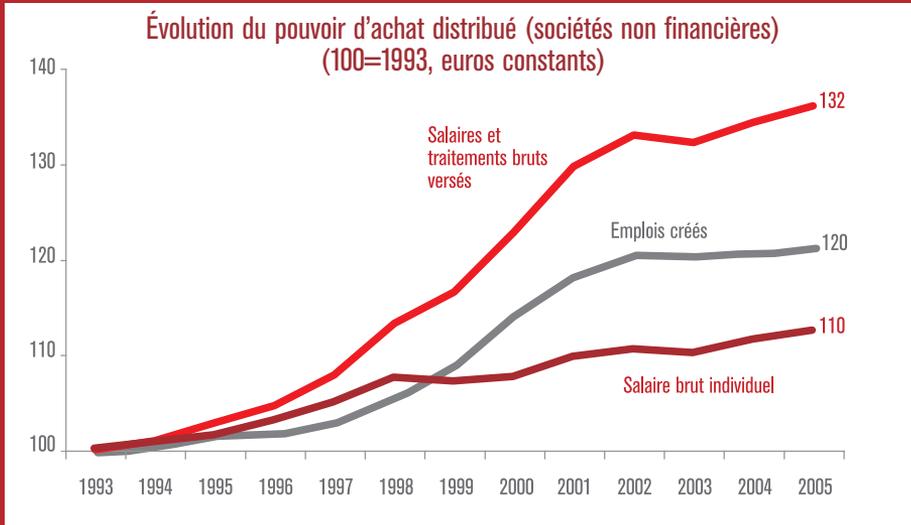
Entre 1993 et 2005 les rémunérations versées par les sociétés non financières ont augmenté de 30% en pouvoir d'achat, dont 1/3 en gains individuels et 2/3 en emplois nouveaux. En dépit de la conjoncture médiocre, le salaire brut par tête a augmenté de plus de 1% en pouvoir d'achat en 2005. Et le partage de la valeur ajoutée n'est pas défavorable aux salariés. Il s'est même opéré ces dernières années d'une façon tout à fait favorable.

Le ressenti des salariés est très différent de ce que disent les comptes

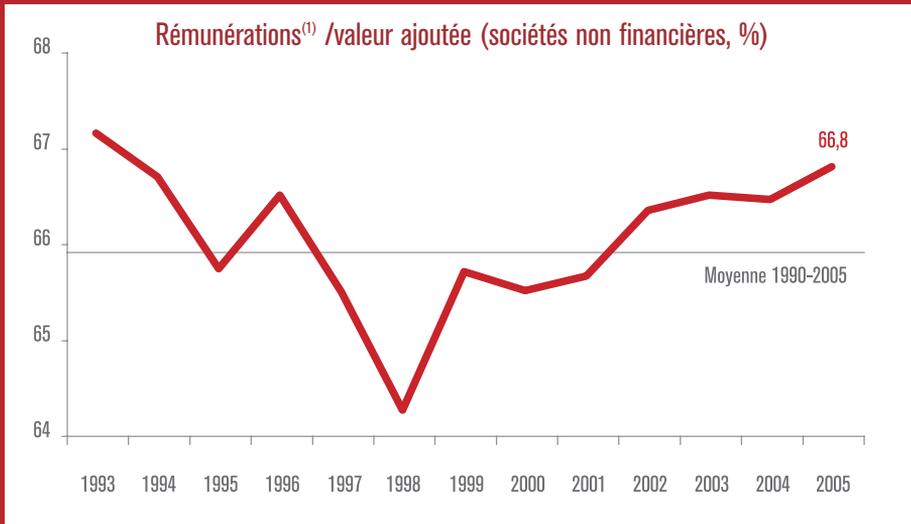
de l'INSEE. L'écart est largement imputable aux prélèvements sur les salariés (cotisations, CSG), prélèvements qui relèvent non de la responsabilité des entreprises, mais de la puissance publique.

En économie ouverte, la meilleure façon d'augmenter le pouvoir d'achat est de relever le taux de croissance, et d'alléger – et d'abord ne pas alourdir- les charges sur le travail : un point de prélèvements de plus sur les salaires bruts, c'est 4,5 milliards d'euros en moins à la disposition des salariés, équivalant à 0,5 point de consommation.

■ Du pouvoir d'achat distribué en emplois nouveaux et en hausses salariales



■ Un partage de la valeur ajoutée favorable aux salariés



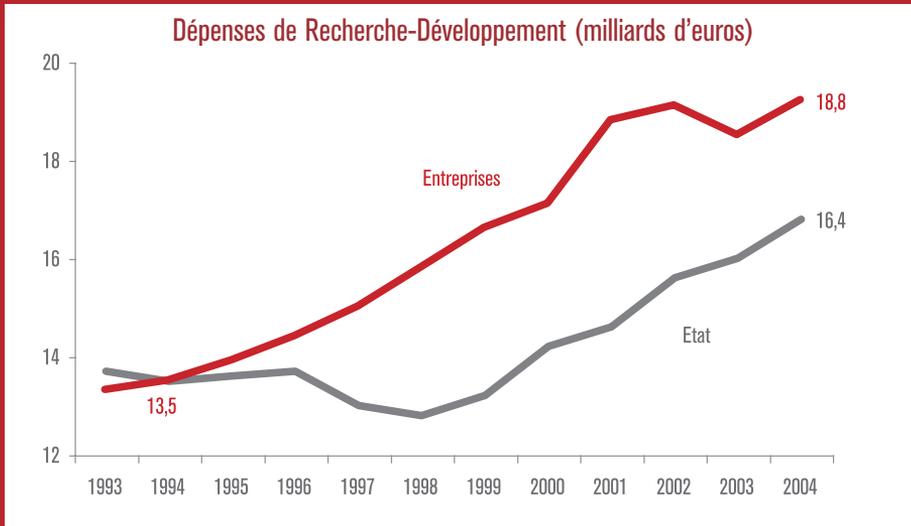
⁽¹⁾ Salaires et traitements bruts+cotisations employeurs+impôts et taxes sur les salaires.
(formation, apprentissage, versement transport, logement...)

Les entreprises dépensent plus que l'Etat en Recherche et développement

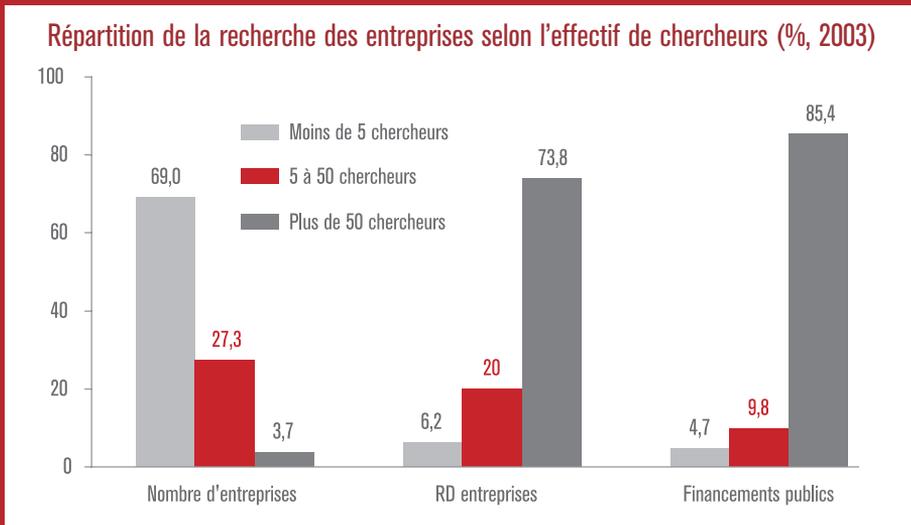
Le niveau de la recherche privée en France n'a cessé de progresser depuis dix ans (+40%, contre +20% pour l'Etat), pour représenter plus de la moitié de l'effort national de RD. Cette montée en puissance a permis aux groupes français de dimension mondiale de se hisser au niveau de leurs concurrents européens et non européens dans des recherches bien orientées sur les marchés les plus porteurs, avec un nombre de brevets déposés parmi les plus élevés dans leur secteur. Il reste que la recherche française n'est pas encore assez présente dans les domaines les plus technologiques, à fortes croissance et valeur ajoutée (télécommunication, électronique, biotechnologies) au regard de ce qui se fait en Allemagne, au Royaume Uni, et plus encore aux Etats-Unis. Par ailleurs, notre recherche industrielle demeure trop concentrée dans les plus grandes entreprises.

Les dispositions de la loi de 2004 qu'a prolongées la loi de programme pour la recherche de 2006 vont permettre d'intensifier la montée en puissance de la recherche des entreprises. Un crédit d'impôt recherche simplifié et plus ambitieux dans son champ d'application est de nature à soutenir et amplifier l'effort des champions industriels, grands groupes mais aussi PMI. Un meilleur pilotage de la recherche publique, à l'instar de celui en vigueur dans les pays de l'OCDE les plus avancés en recherche et en innovation, va permettre une implication plus forte des entreprises dans la définition des priorités, la sélection des projets et l'évaluation des exécutions. Plus généralement, le nouveau contexte fiscal constitue une incitation réelle pour les groupes à maintenir leurs activités de recherche en France, et pour les groupes étrangers à y installer les leurs.

■ Un accroissement des budgets deux fois plus rapide dans le privé



■ Une concentration excessive des financements publics



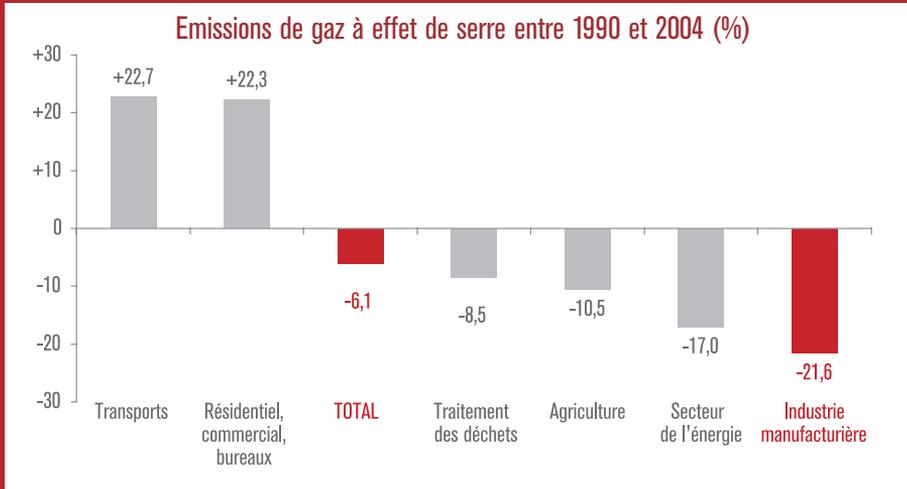
Les entreprises mettent l'environnement au cœur de leur stratégie

Depuis des années les entreprises améliorent l'efficacité de leurs procédés : gestion plus efficace des ressources (énergie, eau) ; réduction des impacts sur l'environnement de leurs activités et de leurs produits ; gestion des déchets des produits en fin de vie ; investissements sur des techniques « économes et propres ». Leurs efforts s'inscrivent dans une politique globale en faveur du développement durable. C'est le résultat de la réglementation en vigueur, mais tout autant d'une stratégie proactive, pour elles avantage compétitif autant que facteur d'acceptabilité de leurs activités par l'opinion. Cette politique est issue de démarches individuelles, mais aussi collectives qui se traduisent par des engagements volontaires, par exemple pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est ce qui a été l'origine de

l'Association des entreprises pour la réduction de l'effet de serre (Aeres).

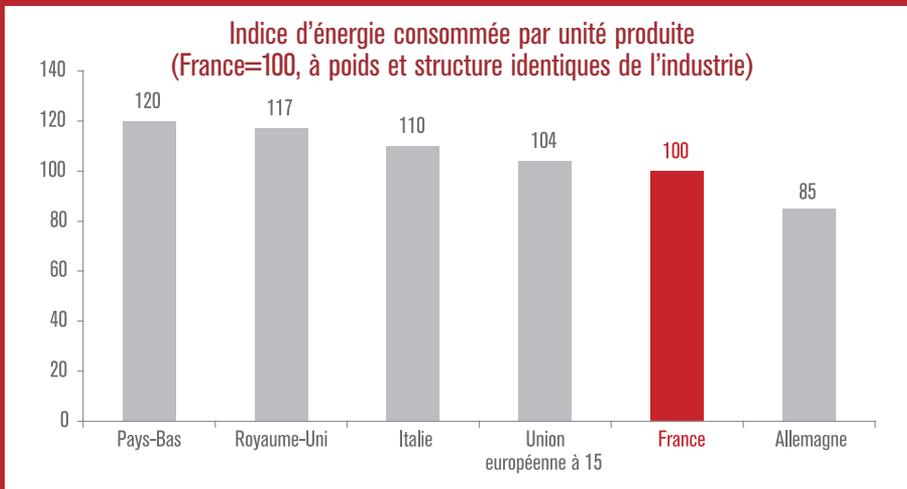
L'industrie française est plus économe en énergie que ses concurrentes européennes. La France a vu baisser ses émissions de gaz à effets de serre de 6% depuis quinze ans parce que l'industrie a su réduire les siennes de 20%. Des objectifs ambitieux sont affichés par la Commission européenne pour les prochaines années en matière d'économie d'énergie et de protection de l'environnement, avec le programme CAFE (Clean Air For Europe). Les efforts nécessaires à leur réalisation devront être partagés par tous les secteurs –habitat, transport, agriculture, services, outre l'industrie. Sauf à affaiblir un peu plus la compétitivité d'entreprises industrielles européennes déjà pénalisées par rapport à leurs concurrentes des autres zones par plus de contraintes environnementales.

■ Une contribution forte de l'industrie à la réduction des émissions de gaz à effet de serre



Source : Ministère de l'Écologie et du Développement Durable/CITEPA

■ Une industrie plus économe en énergie que la moyenne européenne



Source : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Les prélèvements sont confiscatoires

Les prélèvements fiscaux et sociaux atteindront en France 44% du PIB en 2006, taux le plus haut d'Europe, hormis les pays scandinaves. C'est 3,5 points de plus que la moyenne de l'Union. Cette « surfiscalisation » repose intégralement sur les entreprises. Ramenés au PIB, impôt sur le revenu et impôts sur la consommation sont en effet plus faibles que dans les autres pays. En ne considérant que les prélèvements directs sur les entreprises, le taux est proche de 17% du PIB, contre moins de 10% pour la moyenne des autres grands pays européens, malgré les améliorations incontestables des dernières années (réforme de la taxe professionnelle, report illimité des déficits, fiscalité patrimoniale...). Cet écart représente près de deux fois le rendement de l'IS.

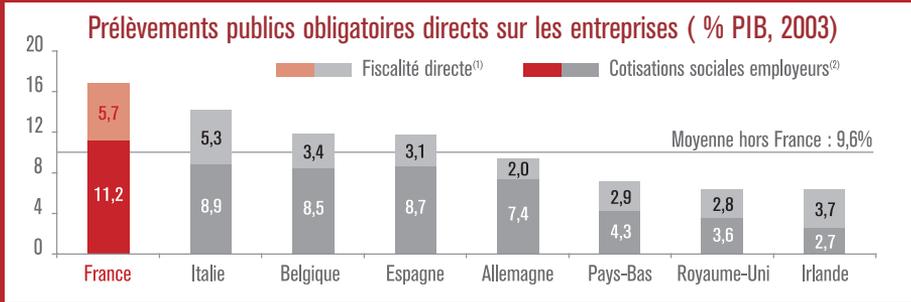
Il tient pour partie à une multitude de taxes (plus de soixante) sur les facteurs

de production sans équivalent ailleurs (de la TGAP à la taxe sur les véhicules de sociétés en passant par le versement transport et autres taxes sur les salaires), qui coûtent aux entreprises 35 milliards d'euros, soit 2 points de PIB. Il tient aussi à des cotisations sociales qui ne cessent de s'alourdir, sauf sur le SMIC.

Depuis 30 ans, cet alourdissement des cotisations –employeurs et employés– a porté sur les rémunérations des salariés les plus qualifiés et les plus mobiles, même si le taux de cotisations salarié sur un SMIC a lui aussi augmenté. Au final, c'est en France que le salaire moyen est le plus ponctionné.

Etouffoir de croissance et d'emploi, notre système de prélèvements doit donc être repensé avec deux objectifs: une fiscalité moderne, eurocompatible et incitative ; une augmentation des ressources sociales qui ne vienne que de la croissance économique.

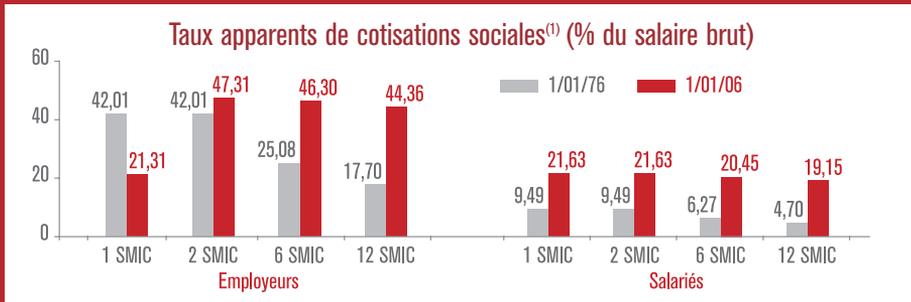
■ Un handicap sur les entreprises équivalent à deux fois l'IS



⁽¹⁾ Impôts et taxes sur les profits, les salaires et le patrimoine (TP).

⁽²⁾ Hors cotisations contractuelles et conventionnelles

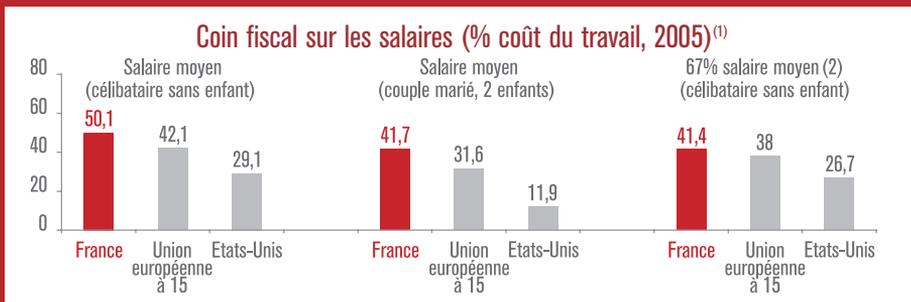
■ Des taux de charges sur salaires multipliés par 2 en 30 ans



⁽¹⁾ Cotisations sociales et conventionnelles, taxes sur les salaires, CSG et CRDS

SMIC mensuel brut au 1^{er} janvier 2006 : 1217,90 euros (base 35 heures)

■ Des prélèvements sur les salariés supérieurs de 10 points à la moyenne européenne



⁽¹⁾ Impôts directs, taxes sur les salaires, cotisations employeurs et salariés, après prestations versées

⁽²⁾ Equivalent du SMIC en France

La dérive de la dette compromet la croissance future

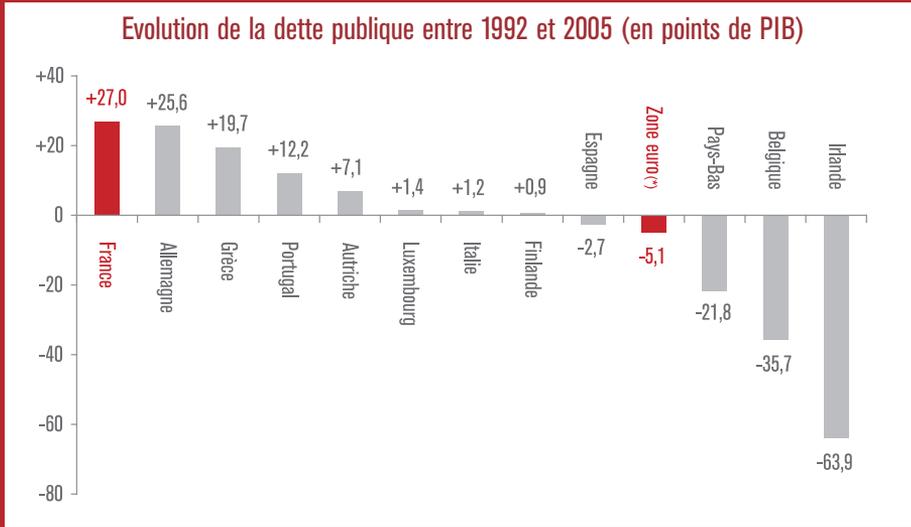
La hausse de la dette se poursuit, malgré des efforts de stabilisation des dépenses et l'augmentation des prélèvements déjà parmi les plus élevés des grands pays industrialisés. Avec plus de 1100 milliards d'euros, elle a été multipliée par 13 entre 1980 et 2005 en euros constants, et le revenu national par 3,8. Elle est passée de 20 à 66% du PIB. L'accélération depuis 1992 (+27 points) contraste avec la réduction dans nombre de pays européens. C'est le résultat de finances publiques en déficit permanent, lié ni à des taux d'intérêt trop élevés, ni à un effort accru pour préparer l'avenir, mais aux dépenses courantes de l'Etat.

Continuer à augmenter la dette de 40 milliards d'euros chaque année quand le PIB augmente de 25 milliards (moyenne 1990-2005 en euros constants) n'est pas tenable. A taux d'intérêt apparent, croissance du PIB et de la dépense

inchangés, la dette atteindrait 100% du PIB en 2015 et 200% en 2030. Personne ne nous prêterait de telles sommes. Les charges financières, qui représentent déjà 1,5 fois les budgets pour la recherche et l'enseignement supérieur, exploseraient, d'autant que les taux d'intérêt vont augmenter, ce qui réduira encore les marges de manœuvre déjà inexistantes.

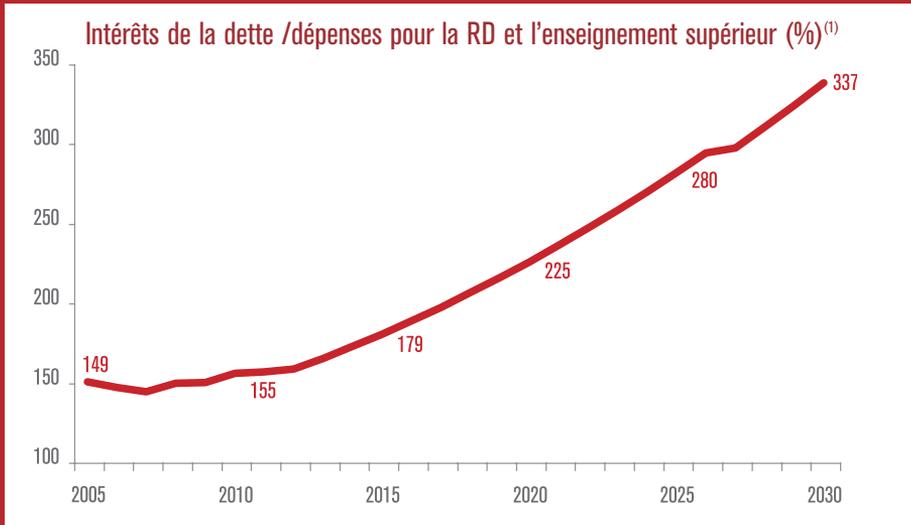
Comme le souligne le rapport Pébureau, la remise en ordre des finances publiques et l'introduction d'une logique de l'efficacité au cœur de l'action publique sont indispensables pour renforcer notre croissance potentielle. Si on tarde, le risque est double : des solutions extrêmes qui seront insupportables pour la société, et l'expatriation des jeunes qui n'accepteront plus cette politique consistant à accumuler de la dette pour les générations futures et non du capital pour la croissance future.

■ Toujours plus de dette...



(*) Hors France

...au détriment des dépenses d'avenir



(¹) Hypothèses: croissance du PIB par tête de 1,4% (moyenne des 15 dernières années), pondérée par l'évolution démographique; prix: +1,5%; taux d'intérêt apparent: croissance du PIB en valeur; dépenses de RD et enseignement supérieur: comme le PIB en valeur; dépenses publiques: 3,8% l'an en valeur

L'insécurité juridique pèse sur le développement des entreprises

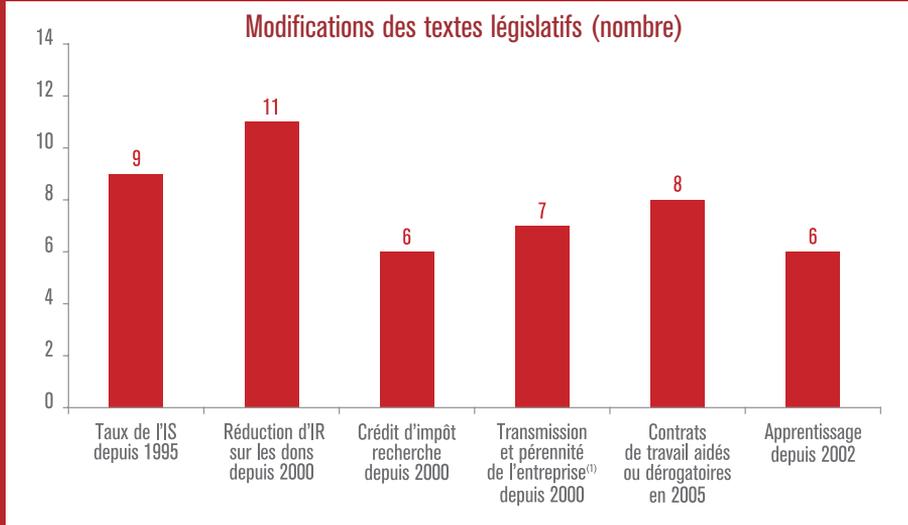
En France, respecter l'adage « nul n'est censé ignorer la loi » relève de la gageure pour les chefs d'entreprises, petites et moyennes notamment. L'inflation des textes et les changements incessants des règles font du droit français un facteur d'incertitude et d'inquiétude plus que de sécurité.

Multiplier les contrats de travail pour faciliter l'embauche, modifier en permanence les règles fiscales et fractionner les mesures d'allègement, c'est rendre de plus en plus illisible un cadre juridique au détriment des objectifs visés. L'autorégulation a montré qu'elle fonctionnait, mais les pouvoirs publics ont du mal à ne pas intervenir pour légiférer sur ce que les acteurs économiques sont convenus de mettre en œuvre, par exemple dans le gouvernement d'entreprise. Comme ils ont légiféré au mépris des accords signés par les partenaires sociaux, pour imposer les 35 heures. Les entreprises souffrent

autant d'une trop grande précipitation du législateur sans concertation ni réflexion préalable (obligation pour toutes les sociétés d'établir un rapport sur le contrôle interne en 2003 pour l'abroger en 2005 pour les sociétés non cotées, CPE), que d'une lenteur excessive, par exemple à transposer les directives européennes. Les règles communautaires sont d'autant plus contraignantes qu'elles sont plus nombreuses dans tous les domaines (questions sociales, environnement, droit des sociétés, marchés financiers, consommation) et que leur transposition s'accompagne de remaniements du droit national plus lourds que dans les autres pays.

La compétitivité juridique impose d'alléger et de simplifier les codes, d'accompagner tout nouveau texte de la suppression d'un texte existant, et d'en étudier l'impact comme le font de nombreux Etats et va le faire l'Union européenne.

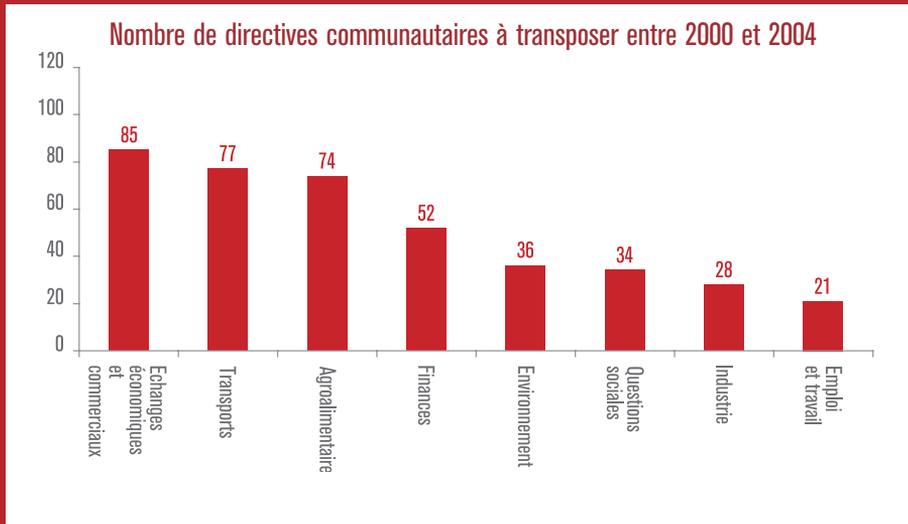
■ Des changements trop fréquents des textes législatifs...



Source : Conseil d'Etat - Rapport public 2006 - Jurisprudence et avis de 2005 - Sécurité juridique et complexité du droit

⁽¹⁾ Pactes d'actionnaires

...et toujours plus de textes communautaires



Source : Conseil d'Etat - Rapport public 2006 - Jurisprudence et avis de 2005 - Sécurité juridique et complexité du droit

Des entreprises françaises à deux vitesses

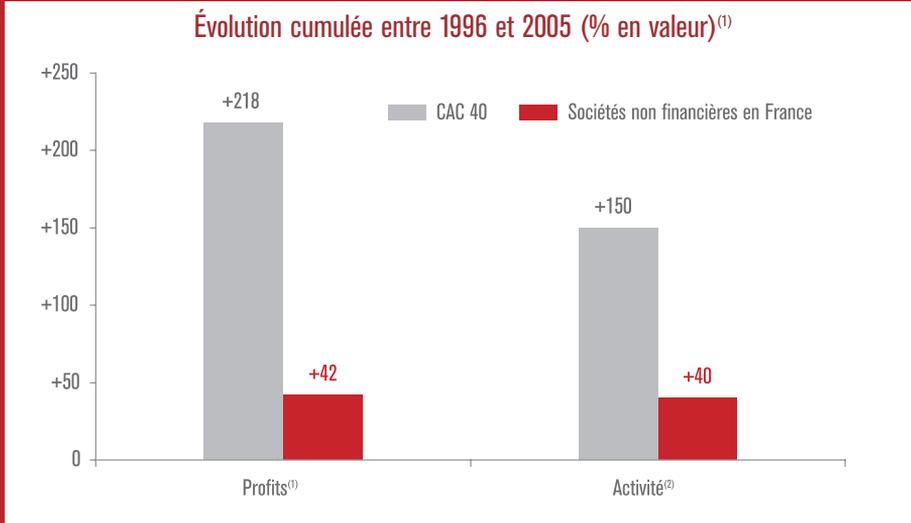
Dans une économie où la compétition est planétaire, il est heureux que des grandes entreprises françaises puissent faire jeu égal avec les meilleures mondiales. Rien d'étonnant à ce qu'elles se portent bien. Les groupes du CAC 40 font 2/3 de leur chiffre d'affaires hors de France, dont une grosse moitié là où il y a la croissance. C'est là qu'ils font l'essentiel de leurs profits, pour des actionnaires également hors de France.

A s'arrêter sur la publication de certains de ces profits, on finit par oublier que ces groupes contribuent à la croissance française sous forme d'exportations, d'emplois, d'impôts, de commandes à des milliers de fournisseurs et de sous-traitants, et que nombre de PME sont leurs filiales. Par oublier que dans le maillage économique mondial, il faut des champions français ou à forte participation française : la nationalité de l'entreprise peut déterminer la

localisation des centres nerveux et les modes de management, donc l'emploi. Par oublier enfin que les groupes français demeurent vulnérables face à des plus gros qu'eux, au risque d'être l'objet d'OPA hostiles.

Il reste que leur prospérité ne fait pas celle du pays, parce que les entreprises en France se portent nettement moins bien. Elles sont insuffisantes en nombre et en taille, et contraintes dans leur développement par leur situation financière et leur environnement fiscal et social. Pour ne pas être emportées par le courant de mondialisation et de délocalisation, elles doivent trouver leur place dans la nouvelle organisation de la production européenne et mondiale. Mais les avantages compétitifs requis (haute technologie, management, innovation, mais aussi coût salariaux et souplesse) supposent un seuil critique qui reste à atteindre et une stratégie économique à définir.

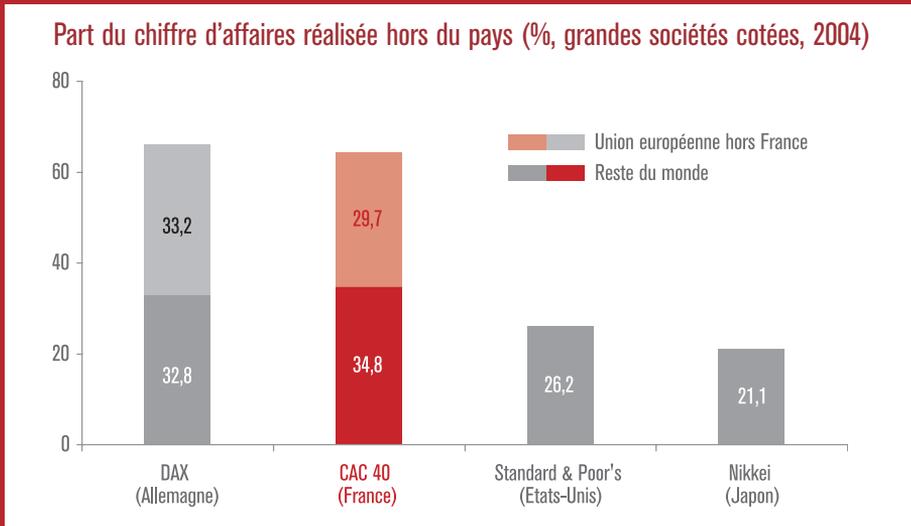
■ Le CAC 40 n'est pas représentatif de l'ensemble des entreprises...



⁽¹⁾ CAC 40: bénéfice net par action; sociétés non financières: résultat net (dividendes+cashflow-amortissement).

⁽²⁾ CAC 40: chiffre d'affaires; sociétés non financières: valeur ajoutée.

...avec les 2/3 de son activité réalisés hors de France



Les difficultés financières des entreprises se sont accrues depuis la fin des années 90

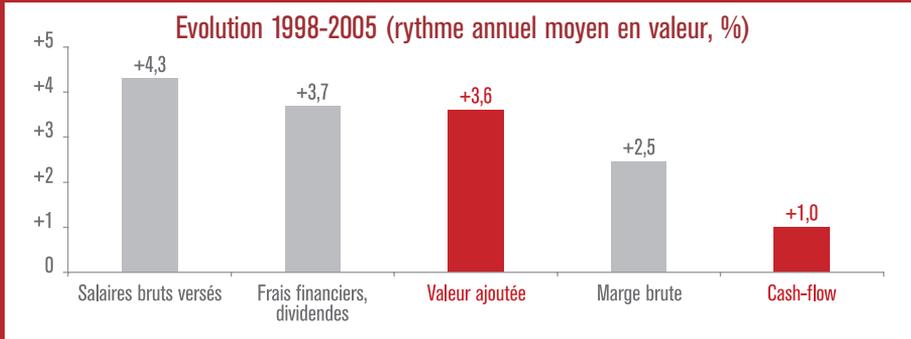
Les entreprises n'ont pas tous les moyens nécessaires à leur développement. Elles ne parviennent pas à enrayer la dégradation de leurs comptes. Avec une valeur ajoutée qui augmente peu, et une progression plus rapide de la masse salariale, l'excédent brut d'exploitation n'a que faiblement évolué. Compte tenu de l'évolution des frais financiers et des dividendes ainsi que des impôts, le cash-flow –ce qui reste dans les entreprises–, ne s'est guère amélioré ces dernières années (+1% l'an). Les PME, particulièrement éprouvées (flambée des cours des approvisionnements, revalorisations du SMIC, concurrence des pays émergents, conditions de paiement), peinent à redresser leur rentabilité.

Malgré tout, les entreprises investissent. Mais leur taux d'autofinancement est tombé à 76%, le plus bas depuis 1993 et

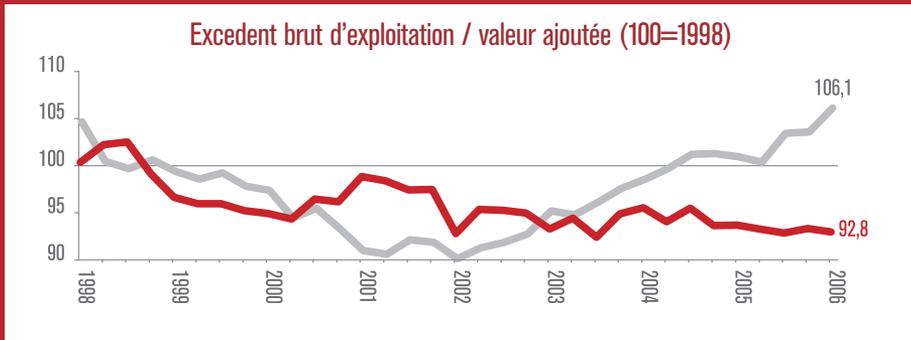
leur endettement est reparti à la hausse, pour atteindre 70% du PIB, contre 56 en 1998... Il est supérieur de plus de 10 points à celui de la zone euro, et de 30 points à celui des Etats-Unis, où la prospérité des entreprises contraste avec les difficultés des entreprises françaises: entre 2000 et la fin 2005, le taux de marge a baissé de 4% de ce côté-ci de l'Atlantique, et augmenté de 13% de l'autre. Et le taux d'autofinancement des entreprises américaines avoisine 120%, avec des investissements en progression de 8 à 9%...

Devant rogner leurs marges pour rester dans la course, nombre d'entreprises sont contraintes à des ajustements pour améliorer leur rentabilité et faire plus de productivité en taillant dans leurs programmes d'investissements et en réduisant les autres coûts, d'autant que leur cash-flow peine à se renforcer et que les taux d'intérêt remontent.

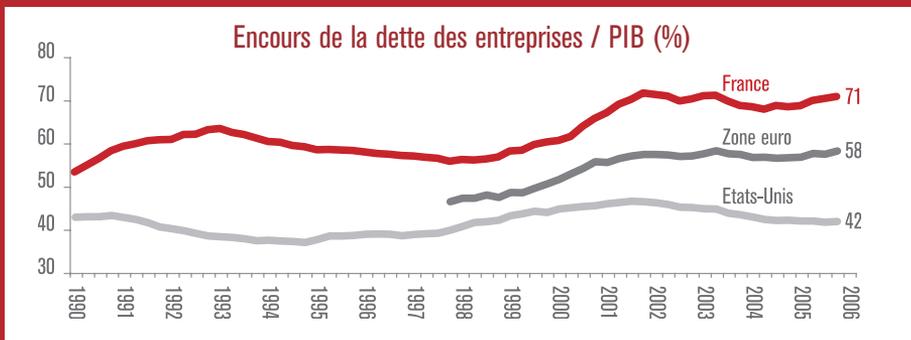
■ Un affaiblissement du cash-flow



■ Des taux de marges qui s'érodent



■ Un niveau d'endettement qui rend plus vulnérable



L'investissement productif prend du retard

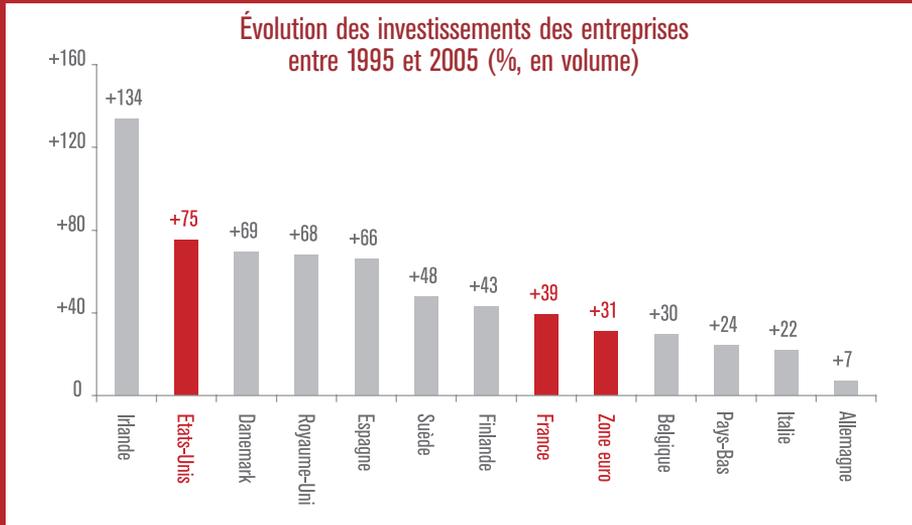
Depuis le milieu des années 90, les investissements des entreprises en France ont augmenté de 3,4% l'an, davantage que la moyenne de la zone euro affectée par la quasi stagnation en Allemagne (0,7%). Mais la plupart des autres pays européens ont fait nettement mieux, sans parler des Etats-Unis où la progression a été deux fois plus forte. Il reste que les dépenses d'équipement représentent 8,8% du PIB contre 9,3% pour la zone euro. Rejoindre ce niveau supposerait, toutes choses égales par ailleurs, de relever nos investissements de 6%.

Dans l'industrie, les investissements stagnent depuis 2003, la reprise attendue en 2006 - si elle se confirme - ne venant que compenser le recul de 2005. Les besoins et les intentions d'investir existent, mais les industriels réduisent ou diffèrent leurs projets, sous contrainte financière. Les budgets annoncés sont les mêmes qu'en 1996,

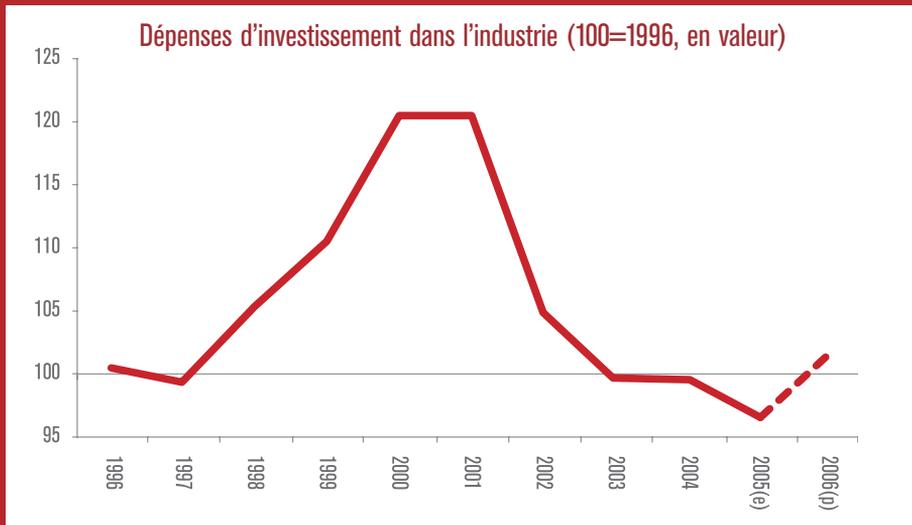
inférieurs de 20% à ceux de 2000. Cette contraction est liée à celle des résultats des entreprises industrielles installées sur le territoire. Après plusieurs années sans augmentation des investissements dans son industrie, la France est en train de perdre une génération d'innovations technologiques, avec des conséquences lourdes sur la compétitivité, la croissance et l'emploi. Mais aussi sur la solidité d'un socle industriel qui s'érode déjà.

Un redémarrage des investissements en France peut être favorisé par la fin du ralentissement de la substitution capital-travail qu'avait permis la politique de baisse des charges pour réduire le coût du travail à la fin des années 90. Mais ce redémarrage dépend, outre des conditions de financement, de la stratégie de localisation des projets de développement et d'extension des entreprises.

■ Un rythme médiocre depuis 10 ans



■ Des investissements industriels inférieurs à leur niveau de 1996



Trop de petites entreprises restent à l'écart de l'innovation technologique

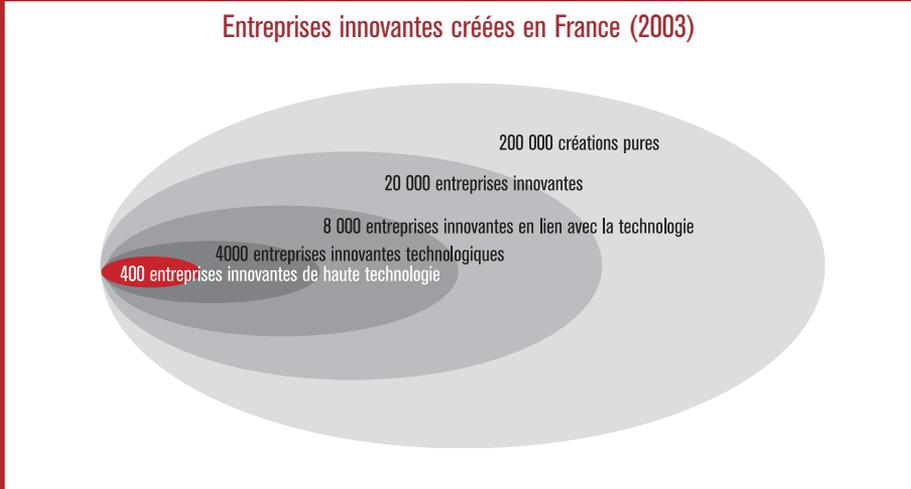
Le nombre trop faible d'entreprises moyennes impliquées dans la recherche et l'innovation explique une partie des contre-performances de la France dans la compétition mondiale et la contraction de son tissu industriel. Les intentions de créations ne manquent pas, mais trop d'obstacles empêchent l'émergence de nouvelles entreprises technologiques et leur développement.

C'est vrai à l'amorçage, faute de capital risque mobilisable suffisant à cette étape, et faute d'un réseau assez étoffé de business angels, ce qui pénalise autant les projets de création nés dans les incubateurs publics que ceux conduits par des entrepreneurs privés. C'est vrai après la création. Des entreprises innovantes plus importantes en nombre et en taille impliquent une mobilisation de tous: fiscalité incitative sur l'entreprise qui se crée, et

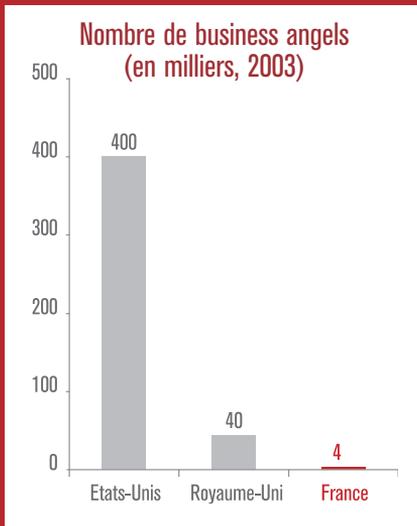
tout autant sur les investisseurs et sur l'entrepreneur lui-même ; promotion d'une culture de l'entreprise dans l'opinion et dans l'enseignement supérieur ; politique de projets avec ancrage régional, à partir de choix industriels stratégiques définis aux plans européen et français; partenariat industrie - recherche, entreprises nouvelles - grandes entreprises, monde économique - monde universitaire.

Les pôles de compétitivité ont été créés pour permettre ce maillage, indispensable à une bonne diffusion des résultats de la recherche et à ses retombées sur le développement des entreprises et sur l'emploi. Mais il faut que ce maillage favorise également un accès plus rapide au marché des entreprises nouvelles innovantes, condition de leur montée en puissance pour faire jeu égal avec les champions mondiaux dans leur métier, voire le devenir elles aussi.

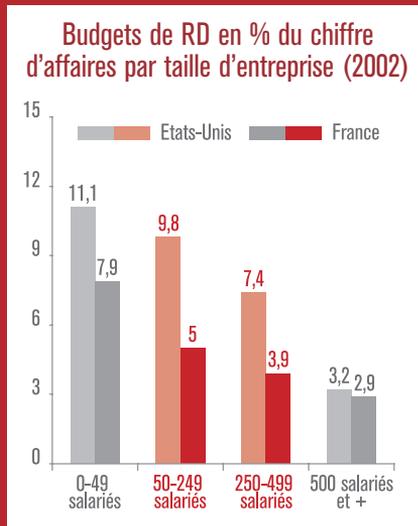
■ Un faible potentiel de champions mondiaux technologiques



■ Une insuffisante incitation au développement des business angels



■ Un retard marqué en RD pour les entreprises moyennes



Mettre en œuvre une véritable gouvernance économique européenne

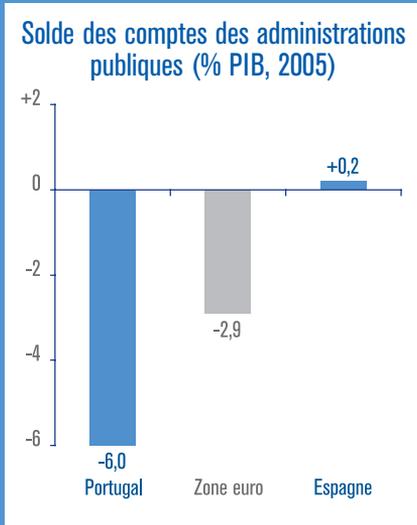
Les entreprises européennes s'adaptent en permanence à la nouvelle donne internationale et nombre d'entre elles – moyennes et grandes- sont des champions mondiaux. Mais l'Union européenne pâtit d'un déficit de croissance, par déficit de gouvernance économique, au prix d'une insuffisance de compétitivité et d'employabilité. Des divergences trop marquées dans les moteurs de l'expansion, les politiques budgétaires, les stratégies économiques accentuent les contre-performances européennes.

D'où la nécessité de consolider les acquis européens en achevant le marché unique. L'harmonisation reste à réaliser dans nombre de domaines : assiettes fiscales, interconnexion des réseaux (transport, énergie, haut débit), propriété intellectuelle, libéralisation des services, société privée européenne, marchés financiers.

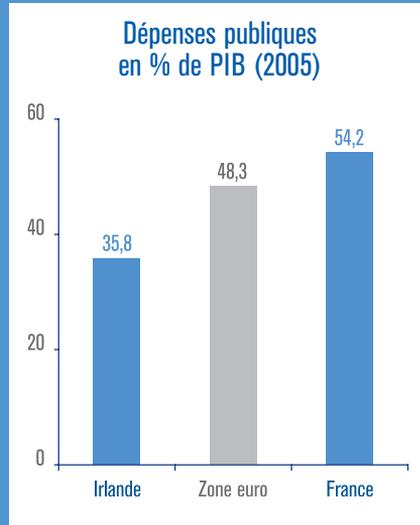
D'où encore la nécessité de renforcer l'efficacité et la crédibilité de l'Union économique et monétaire. La zone euro doit devenir un espace de véritable coordination des politiques économiques et de coopérations renforcées, en commençant par la fiscalité d'entreprise. Le Pacte de stabilité et de croissance ne saurait être remis en cause au gré des difficultés de tel ou tel pays membre. Il doit être strictement respecté dans son esprit : équilibre budgétaire comme situation normale, désendettement.

D'où enfin la nécessité de définir des règles communautaires et des projets structurants qui soient compatibles avec les ambitions de compétitivité, de croissance et d'emploi définies à Lisbonne, dans le nouveau contexte de concurrence mondiale.

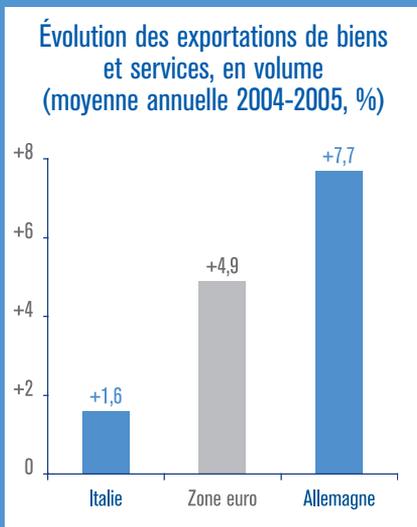
■ Trop de divergences budgétaires



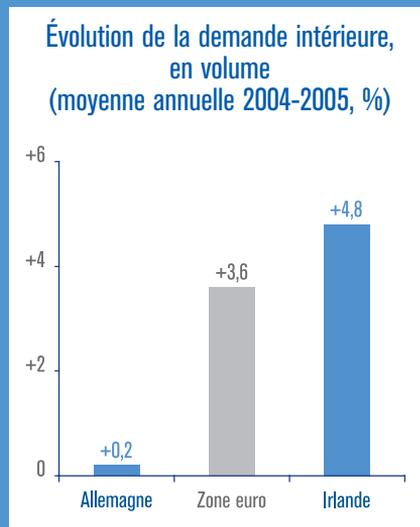
■ Trop de divergences de structure économique



■ Trop de divergences de compétitivité externe



■ Trop de divergences de dynamique interne



Montrer la détermination de la politique commerciale communautaire

Les entreprises européennes ont besoin d'une Union plus visible et plus déterminée sur la scène commerciale mondiale. Les enjeux des négociations dans le cadre de l'OMC lui imposent de s'exprimer avec force et unité pour une véritable réciprocité dans le commerce international, d'autant plus indispensable que les échanges sont plus fluides et les marchés plus perméables.

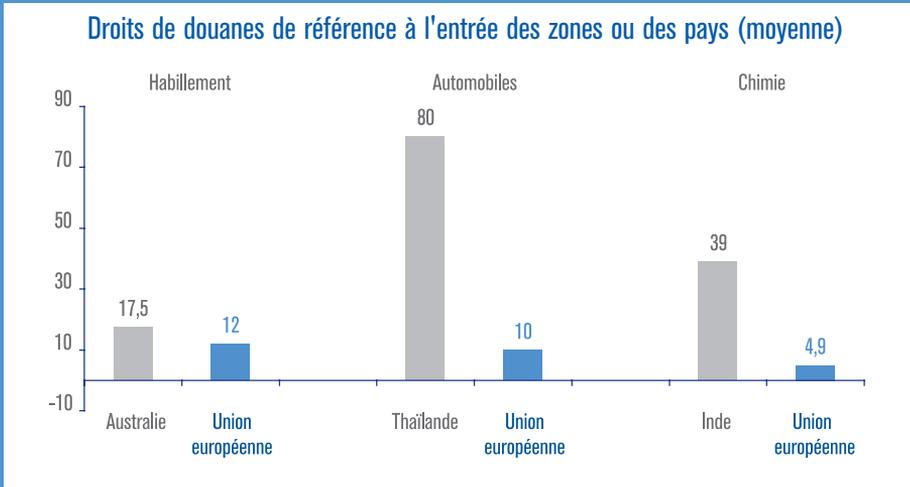
C'est vrai de la politique tarifaire. L'Union applique un droit de douane moyen de 3,1% sur ses produits importés, contre une moyenne mondiale de 5,1%, mais 12% au Brésil et 33,5% en Inde par exemple. Des pics existent aussi dans les pays avancés comme l'Australie. De tels écarts empêchent une saine concurrence et un accès de tous à tous les marchés. C'est dire l'importance décisive des négociations en cours à l'OMC sur la réduction des tarifs douaniers pour une industrie européenne déjà malmenée par la

concurrence des pays émergents et la redistribution des productions dans le monde.

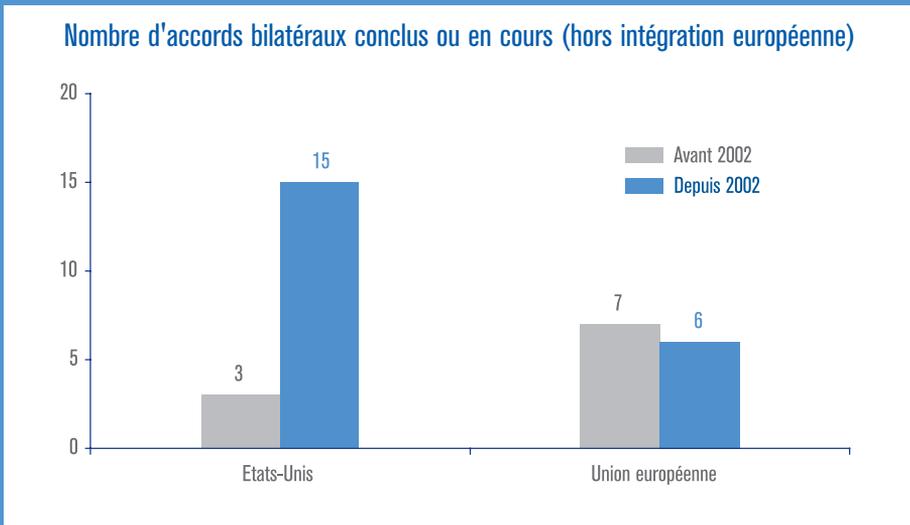
C'est vrai de la stratégie commerciale pour une présence européenne plus grande sur les marchés porteurs. L'Union a choisi depuis le lancement du Cycle de Doha en 2001 de privilégier les négociations à l'OMC pour développer dans un cadre normatif multilatéral renforcé ses exportations de biens et de services. Les Etats-Unis, au contraire, multiplient les accords de libre échange bilatéraux, fût-ce aux dépens des discussions multilatérales, au risque pour l'Union européenne de voir rogner ses parts de marché. Doit-elle, par pragmatisme, répondre par des solutions bilatérales, ou poursuivre sa démarche multilatérale ?

C'est vrai de la protection des productions européennes, en appuyant les efforts de l'axe transatlantique contre les Etats contrefacteurs.

■ Travailler à une saine concurrence et à un libre accès à tous les marchés



■ Faire face au bilatéralisme américain



Faire des arbitrages budgétaires européens conformes aux objectifs de compétitivité et de croissance

La réorganisation du monde en grands pôles de spécialisation pose trois questions à une Europe dont la réactivité est trop faible, faute d'une stratégie économique au cœur de son projet politique: quel potentiel de localisation d'activités dans l'Union ? Quelles spécialisations ? Quelles ambitions?

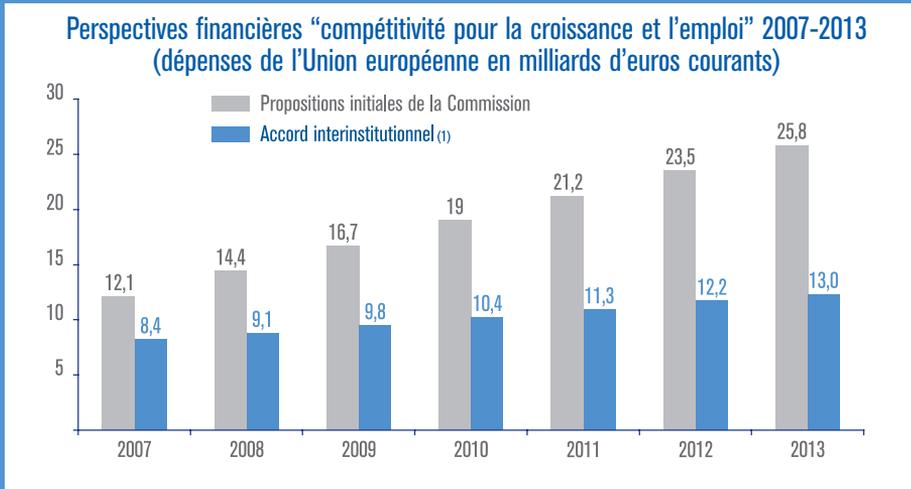
Le Sommet de Lisbonne a répondu en 2000 : faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde. Objectif indiscutable dans son principe, mais illisible dans sa formulation et se heurtant aux résistances des Etats-membres : les perspectives financières 2007-2013 concernant « la compétitivité pour la croissance et l'emploi » sont inférieures de 44% aux propositions initiales de la Commission, dans des domaines pourtant les plus déterminants pour l'avenir.

L'Union doit se mobiliser autour d'un Programme européen pour la

croissance et l'emploi. A l'instar de la politique américaine, elle doit identifier, en fonction de son savoir faire, de son tissu économique, de sa culture, de son histoire, les domaines où concentrer efforts conjoints de recherche, investissements, infrastructures, budgets, formations...

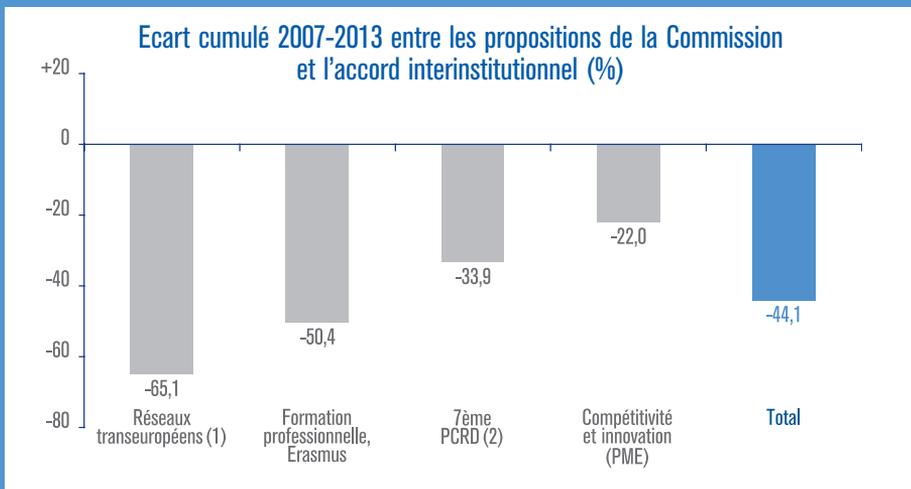
Gagner le pari des spécialisations porteuses - santé, sécurité alimentaire, nanotechnologies, biotechnologies, protection de l'environnement, TIC- exige moins des règlements et des subventions qu'une capacité d'anticipation et d'impulsion de priorités stratégiques, avec les moyens de construire les avantages comparatifs correspondants. Et d'abord en assurant le renouveau technologique de l'Union (brevet communautaire, Agence européenne de l'innovation), et en tirant parti de l'élargissement qui offre l'avantage d'une zone très compétitive dans des activités de main-d'œuvre comme à fort contenu technologique.

■ Des ambitions pour 2007-2013 fortement revues à la baisse...



(1) Accord entre la Commission, le Parlement européen et le Conseil des Ministres (4 avril 2006)

...dans les secteurs les plus essentiels à la compétitivité européenne



(1) Transport et énergie. (2) Programme Communautaire de Recherche-Développement.

Définir et mettre en œuvre une politique européenne de l'énergie

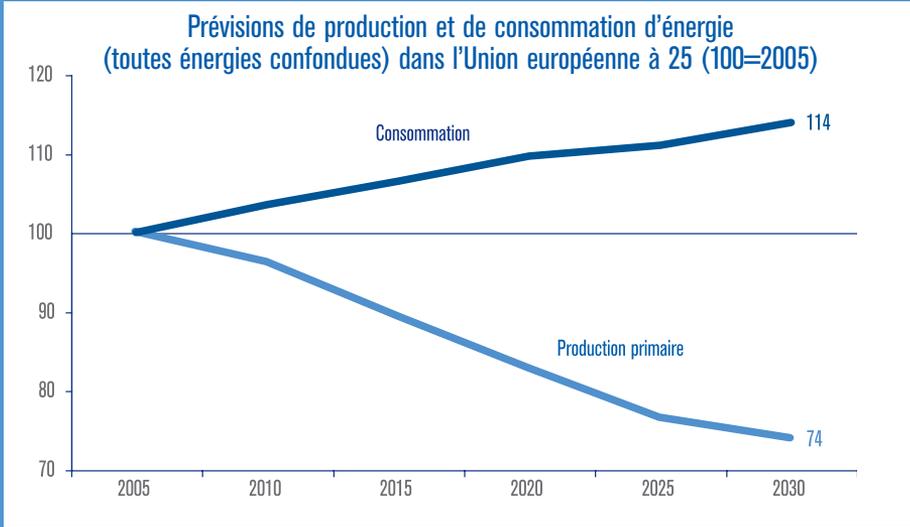
Les tensions sur les marchés de l'énergie en 2005 ont mis en évidence la vulnérabilité d'une Europe qui importe plus de 50% de son gaz et 75% de son pétrole. D'ici 2030, sa consommation d'énergie va augmenter de 15%, mais sa production baisser de 25%.... Le défi pour l'Europe est de combiner ses objectifs de croissance et de compétitivité (Agenda de Lisbonne), et de lutte contre le réchauffement climatique (Protocole de Kyoto), sur fond de contraintes géostratégiques (dépendance à l'égard de zones à risques). La seule ouverture du marché à la concurrence, poussée par la Commission, ne suffit pas à faire une politique énergétique.

Le consensus est fort sur la nécessité d'économies d'énergie, plus modéré sur celle de réserves stratégiques. Une seule voix s'impose pour faire face aux grands

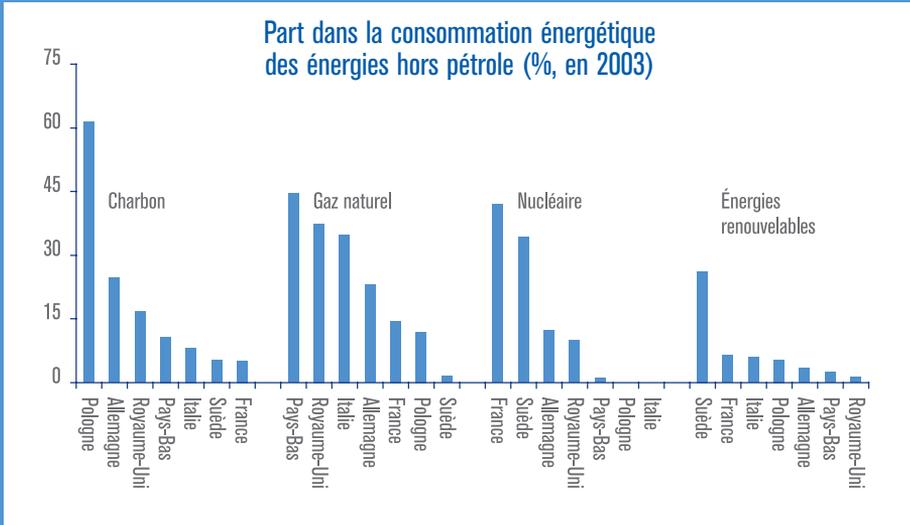
fournisseurs mondiaux. Comme s'impose le choix de projets, réduits en nombre mais assurés de réalisation effective, pour le transport de l'énergie et l'interconnexion des réseaux d'énergie au sein de l'Union. La Commission a lancé un programme et des plans d'action (biomasse, directive sur l'efficacité énergétique). Il serait vain d'attendre une politique commune : on ne peut demander les mêmes efforts d'investissement et d'économie d'énergie à 25 pays aux consommations d'énergie et aux niveaux de vie tellement différents.

Une politique communautaire pour développer des énergies alternatives doit passer par des impulsions gouvernementales qui s'inscrivent dans la durée, car il faut dix ans pour qu'un plan d'ampleur produise ses effets. Encore faut-il que les Etats membres s'en donnent rapidement les moyens.

■ Réduire la dépendance énergétique est un impératif



■ Tirer parti des différences nationales



Changer un « modèle français » à bout de souffle

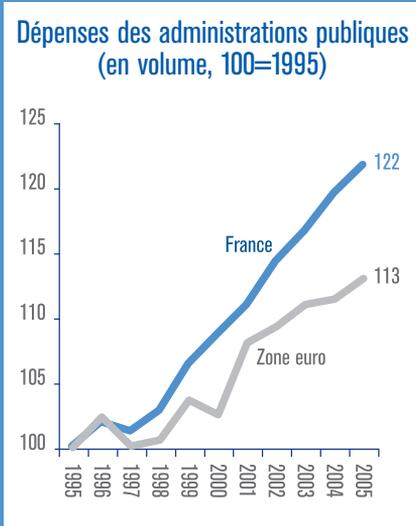
Le “modèle français” ne peut fonctionner qu’en appui sur ses deux piliers: économie de marché efficace et solidarité sociale. S’il est en panne, c’est qu’on attend toujours plus du marché sans en accepter les contraintes, avec la conviction que l’Etat est le plus sûr moyen de fabriquer des emplois et des revenus. Entre 1995 et 2005, les dépenses publiques ont augmenté deux fois plus que dans la zone euro. Avec 54% du PIB, elles dépassent de 6 points celles de nos voisins. Pour 100 milliards d’euros de plus dépensés, les résultats sont-ils meilleurs ? Le PIB par tête n’augmente pas plus. L’emploi augmente moins vite, sur fond d’un taux de chômage plus élevé et d’un taux d’activité plus bas. Les parts de marché diminuent. Et 150 000 jeunes quittent chaque année le système éducatif sans diplôme ni qualification.

La France a décroché par incapacité à gérer les transitions, au coût social

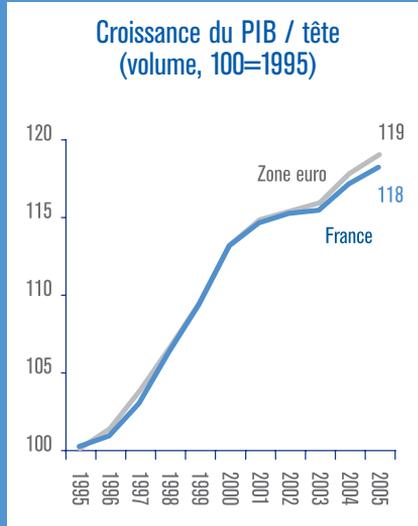
d’autant plus lourd qu’elles ne sont pas anticipées. Notre modèle économique et social était adapté aux conditions des années 60, pas à celles des années 2000 : il n’a pu empêcher les fragilités et les fractures que nous connaissons aujourd’hui, ni leur porter remède. Avec les chocs pétroliers, Internet, l’euro, l’élargissement de l’Union européenne, la mondialisation, le vieillissement de la population, sont apparues de nouvelles contraintes, de nouvelles priorités pour reconquérir la croissance et créer des emplois.

Il est urgent de choisir : ou bien préserver le mode de redistribution à l’origine de nos maux, ou bien se donner les moyens de réussir dans la mondialisation en retrouvant le sens du travail, de la production, de l’innovation, avec des politiques publiques en appui d’une stratégie qui mette la création de richesses au cœur du projet économique et social.

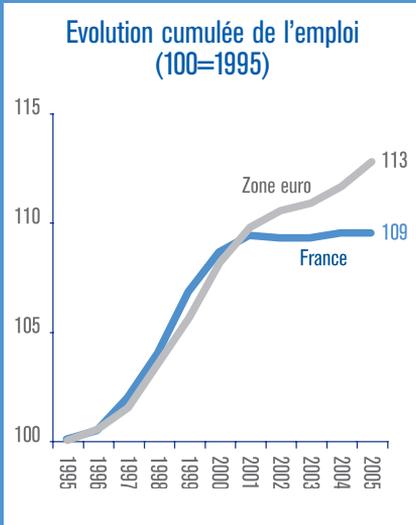
■ La France dépense plus que l'Europe



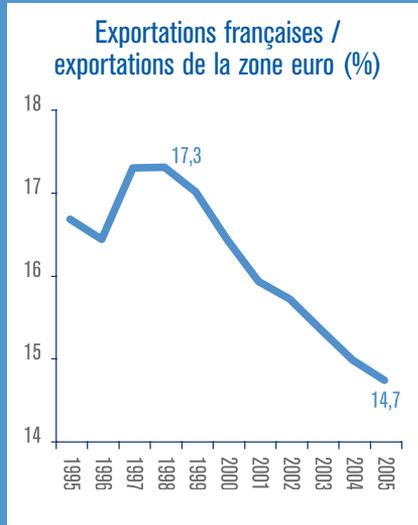
■ Sans plus de croissance



■ Avec moins de créations d'emploi



■ Et moins de compétitivité extérieure



Créer la richesse avant de la distribuer

Il n'y a de progrès social que par le développement économique. Or, on ne parle que répartition, consommation, inégalités dans la société et dans le monde, mais rien sur la production, sur l'offre, sur les ressorts de la croissance. Tout se passe comme si la création de richesses était un phénomène spontané. Résultat : les transferts augmentent plus vite que la production, mais le taux de pauvreté ne baisse plus depuis quinze ans, le chômage reste aussi élevé, le nombre de Rmistes dépasse 1,3 million. Et l'Etat providence est en faillite : les cotisants cotisent toujours plus, les prestataires perçoivent toujours moins.

Il faut refonder notre pacte social sur le retour à la croissance : on ne répartit que ce qu'on produit.

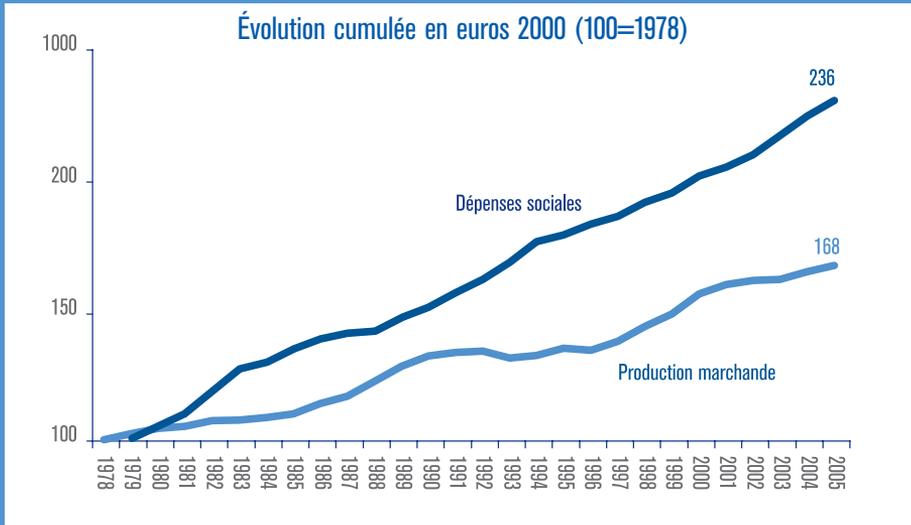
La croissance améliore plus sûrement le niveau de vie des plus modestes que n'importe quelle politique redistributrice, le plus souvent compensatrice de

croissance disparue. Encore faut-il ne plus traiter les Français en assistés, récompenser ceux qui entreprennent et qui produisent et inciter les autres à travailler, plutôt que pénaliser le travail ou subventionner le non travail.

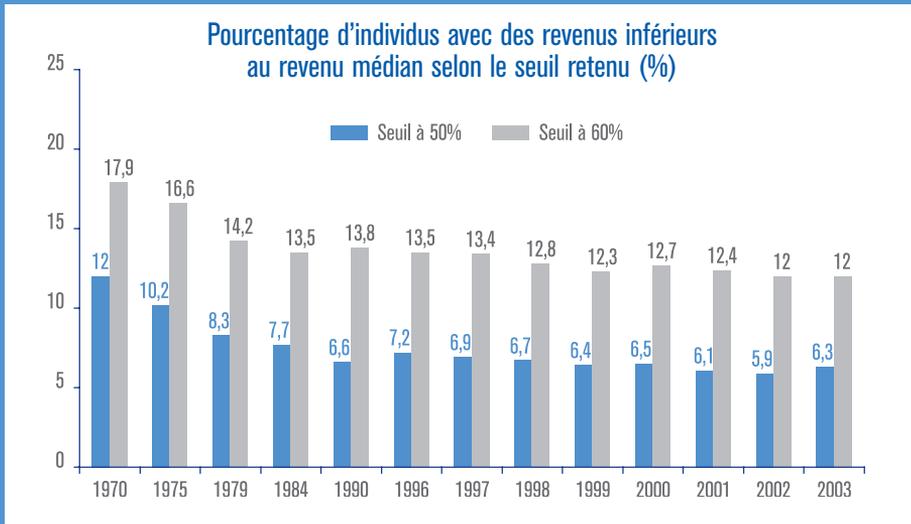
Les pays qui ont amélioré leur compétitivité économique et la solidarité ont pris les mêmes chemins : renforcement de leur base productive, allègement de l'Etat, recentrage des transferts sur les risques essentiels pour améliorer leur caractère social tout en réduisant leur part dans le PIB, environnement favorable au développement économique (législation, marché du travail, services publics, mécanismes de redistribution, éducation, recherche).

Si la croissance n'est pas la réponse unique à toutes les difficultés, elle seule peut garantir cohésion sociale et pérennité de notre protection sociale.

■ Les transferts sociaux augmentent plus que la production



■ Le taux de pauvreté ne baisse plus depuis 15 ans



Réorienter les dépenses publiques pour préparer l'avenir

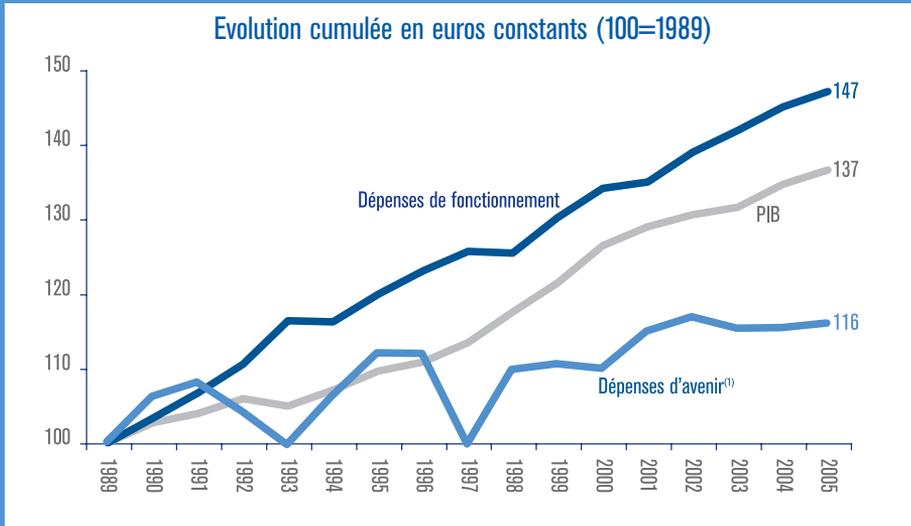
Les contre-performances des dernières années sont l'ombre portée d'une absence de cap économique depuis 25 ans. La gestion budgétaire a été trop longtemps rythmée par les urgences ou le cycle conjoncturel, avec pour variables d'ajustement les dépenses d'investissement, matériel et immatériel: entre 1990 et 2005, elles ont augmenté en euros constants de moins de 0,9 % par an, trois fois moins vite que les dépenses de fonctionnement, deux fois moins vite que le PIB.

Renforcer notre croissance potentielle (recherche, enseignement supérieur, infrastructures) suppose d'alléger ailleurs. La Loi organique sur les finances publiques peut y contribuer, à plusieurs conditions : faire de l'efficacité le critère d'appréciation de toute mesure, mettre la croissance et l'attractivité au cœur des choix

budgétaires, redéployer les moyens vers l'avenir. Comment ?

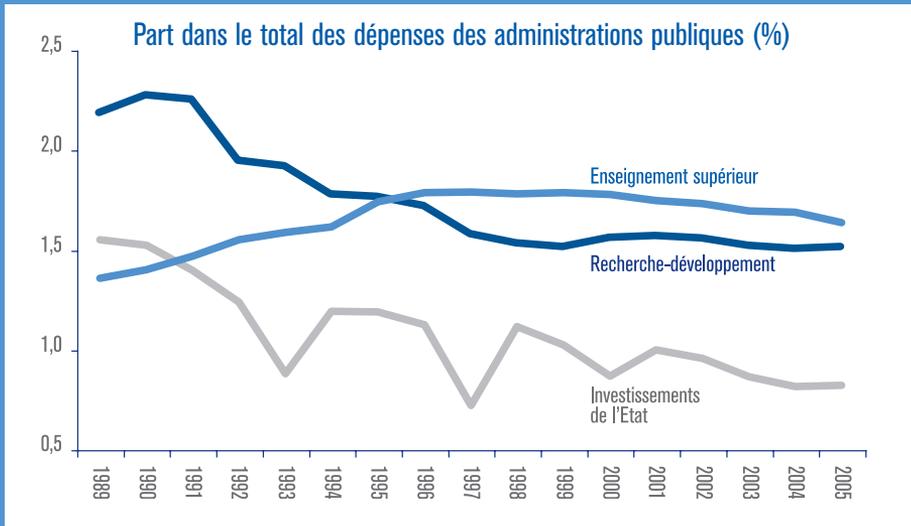
En tirant parti de l'informatisation et des départs en retraite pour réduire les budgets de fonctionnement de l'Etat et des collectivités territoriales. En clarifiant l'organisation administrative du pays au lieu d'empiler et de croiser financements et responsabilités. En faisant de la délocalisation un vecteur d'allègement des charges collectives. En mesurant l'impact de toute réglementation nouvelle sur la dépense publique. En donnant à l'Université les mêmes moyens que dans les autres pays. En renonçant à faire payer par le travail qualifié les allègements de charges sur les emplois non qualifiés, alors qu'il faut se spécialiser dans les activités à haute valeur ajoutée où la concurrence des pays émergents est moindre. En mettant les Finances publiques au cœur du débat politique, en même temps que la stratégie de croissance.

■ Donner la priorité aux dépenses d'avenir...



⁽¹⁾ Enseignement supérieur, RD, investissements de l'Etat

...dans toutes leurs composantes



Retrouver notre compétitivité

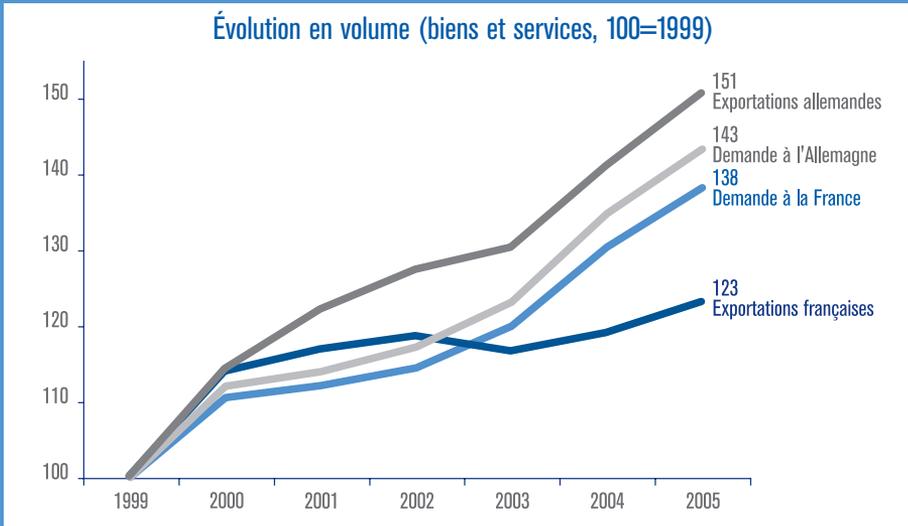
La croissance et l'emploi n'augmentent pas parce que la compétitivité recule. La part de la France dans les exportations de marchandises de la zone euro a baissé de 2,6 points en 5 ans, manque à gagner d'activité qui équivaut à 3,5 points de PIB. Il en va de même pour les services. Ce recul est moins un problème de spécialisation que de performances sur la plupart des marchés. La croissance de la demande mondiale adressée à la France est à peine moindre que celle adressée à l'Allemagne (23% contre 27% depuis 2000), mais les exportations françaises ont augmenté quatre fois moins vite que les exportations allemandes (8% contre 32%). Le problème de notre compétitivité se constate symétriquement par la pénétration des importations qui s'accélère.

Depuis la fin des années 90, le coût horaire de la main-d'œuvre augmente

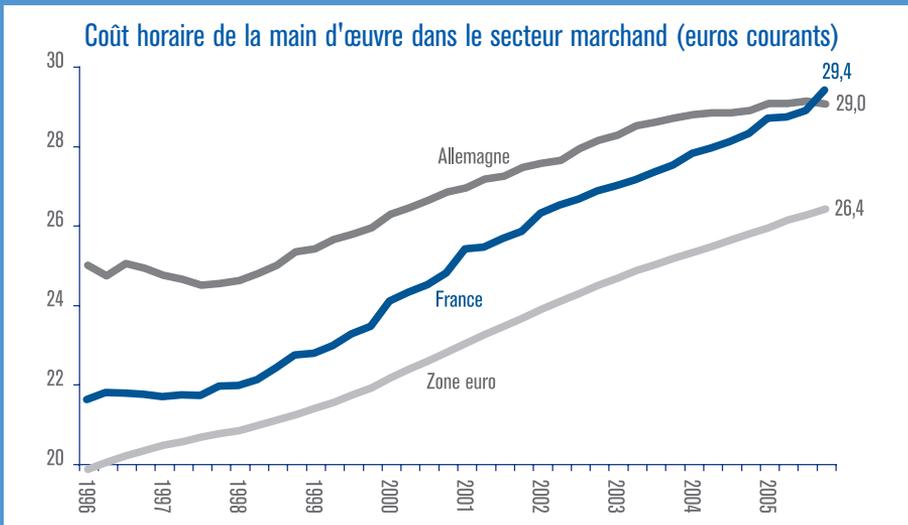
plus vite que dans le reste de la zone euro (cotisations et taxes sur les salaires, 35 heures, SMIC). A 29,4 euros fin 2005, il est aujourd'hui 3 euros plus cher que la moyenne. Il dépasse désormais celui de l'Allemagne, alors qu'il lui était inférieur de 14% en 1996. Les efforts de compétitivité et de marges ne suffisent pas à préserver les parts de marché, mais pèsent sur l'emploi et le développement futur des entreprises.

Sortir de cette spirale récessive suppose de gérer l'économie française non plus sur les critères d'il y a 50 ans, quand les marchés étaient peu fluides (capitaux, travail, marchandises), mais selon les exigences de marchés globalisés où les pays émergents occupent de plus en plus de place et où l'anticipation, la réactivité, l'innovation font la différence. Ce qui renvoie à la compétitivité globale du pays, qui conditionne de plus en plus celle des entreprises.

■ Les exportations ne suivent plus la demande mondiale



■ Le coût du travail est devenu plus élevé qu'en Allemagne



Faire grandir les moyennes entreprises

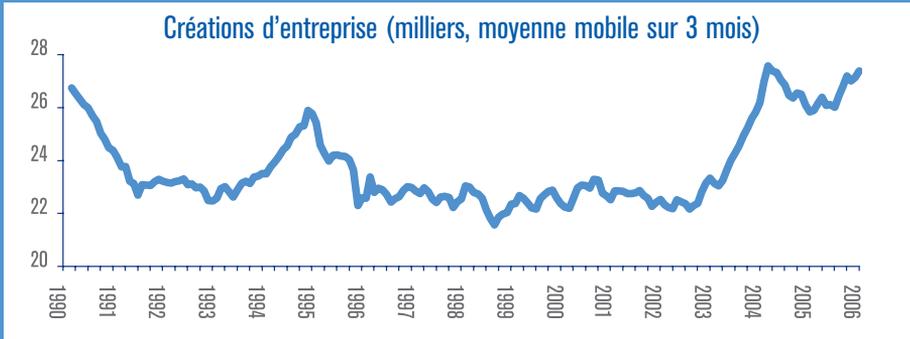
La taille insuffisante de leur entreprise est l'une des premières difficultés signalées par les entrepreneurs interrogés sur leur handicap dans une économie mondialisée. Le goût d'entreprendre existe, les créations d'entreprises sont nombreuses, mais trop peu arrivent à maturité. Pour 100 entreprises allemandes de 10 à 249 salariés, il y a seulement 48 entreprises françaises, alors que la proportion est de 4 à 5 si l'on considère l'ensemble des entreprises. Et les entreprises allemandes exportatrices sont 3 fois plus nombreuses que les françaises. Cet écart n'est pas étranger aux performances comparées sur les marchés extérieurs.

Faire grandir les PME suppose d'agir dans quatre directions. Les encourager à s'engager dans la recherche et l'innovation, par des financements, des partenariats, de la RD, et de l'accès au

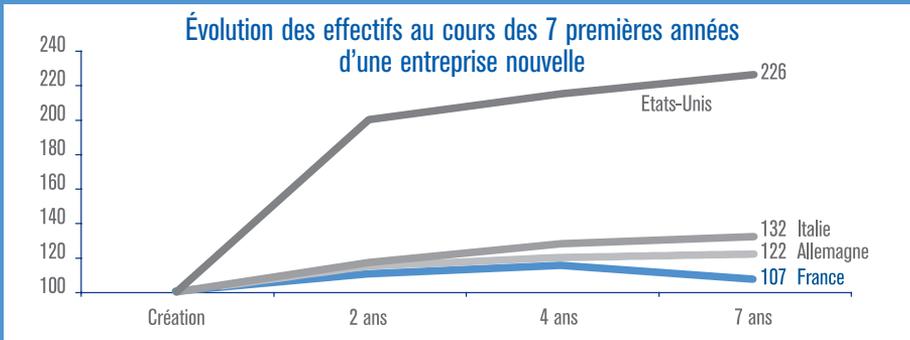
marché, ce qui doit être mieux pris en compte dans les projets labellisés par les pôles de compétitivité. Accroître leur capacité exportatrice par des appuis publics et professionnels. Renforcer leur capacité financière, en orientant une partie de l'épargne qui est abondante vers les PME les plus innovantes. Revoir les seuils fiscaux et sociaux qui induisent des coûts et des complications incompatibles avec le développement des entreprises.

Plusieurs mesures ont été prises ces dernières années, pour orienter l'épargne vers les PME et favoriser la transmission d'entreprise. Avec le Pacte PME initié à l'automne 2005, le gouvernement vise un développement des entreprises moyennes avec le soutien de grandes entreprises qui s'engagent à renforcer leurs relations avec elles (sous-traitance, marché). Il conviendra de s'assurer régulièrement de l'efficacité du dispositif et, si nécessaire, de le réajuster.

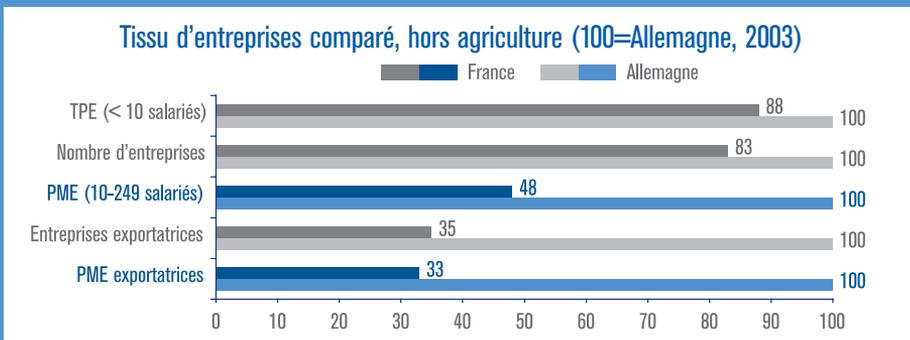
■ Beaucoup de créations d'entreprise...



...mais un handicap de croissance...



...qui contraint notre potentiel exportateur



Favoriser l'épargne en actions

Le capitalisme français manque de capital à risque. L'épargne est abondante, mais peu orientée vers les entreprises. Le tiers des actions françaises est détenue par des investisseurs étrangers, deux fois plus qu'en Allemagne ou qu'aux Etats-Unis. Et le volume d'actions détenues par les épargnants en France (ménages, institutionnels) est nettement plus faible que dans les autres pays.

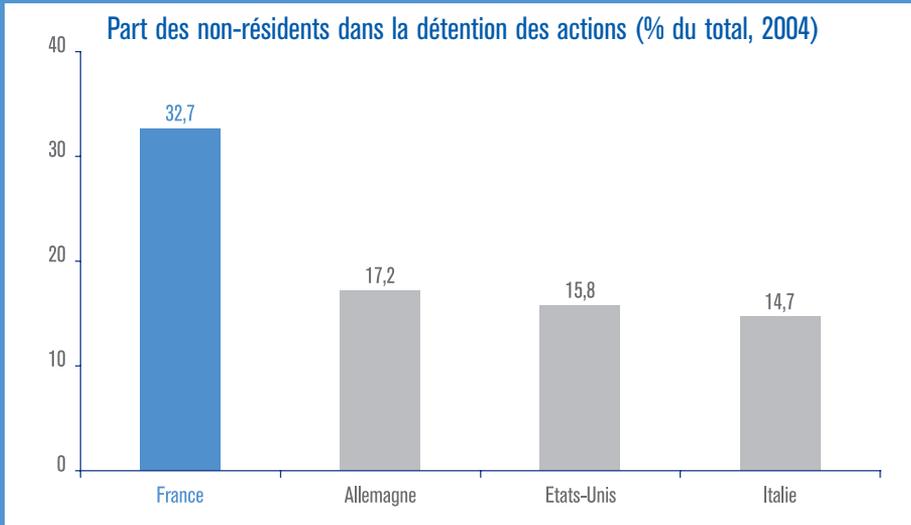
Les entreprises ont besoin d'être plus capitalisées. C'est vrai des grands groupes, pour réaliser les investissements directs nécessaires à leur expansion et à leur redéploiement européen et mondial, et ne pas être plus vulnérables que leurs concurrents. C'est vrai des entreprises moyennes qui doivent atteindre les seuils critiques permettant d'exporter, d'innover, de s'internationaliser. Le renforcement des fonds propres s'impose d'autant plus que les besoins d'investissements immatériels augmentent, que l'ère de

l'endettement bon marché est passé et que les conditions de crédit sont rendues plus difficiles par les contraintes pesant sur les banques.

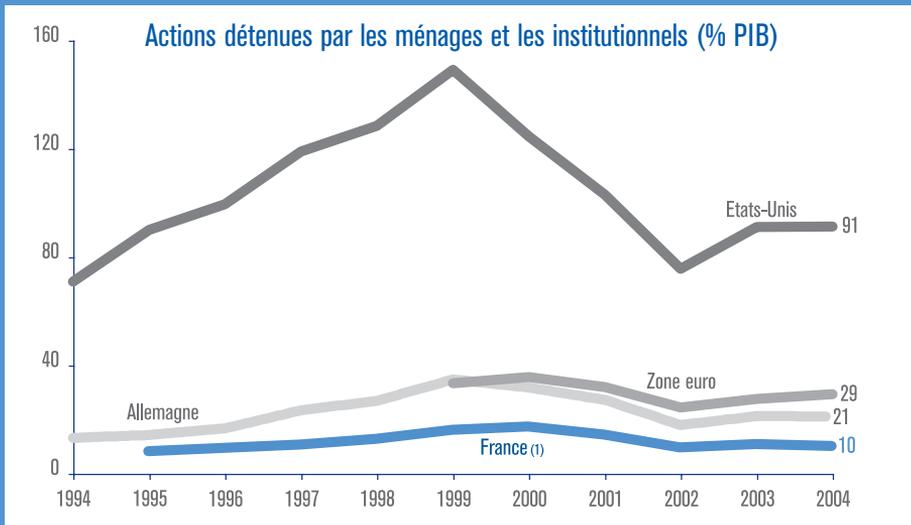
Des instruments d'épargne salariale existent, mais doivent être mieux connus des salariés et des entreprises. Le cadre juridique de l'actionnariat salarié dans les PME doit être assoupli. Les conditions d'accès des sociétés non cotées au marché financier doivent être encore simplifiées.

Au-delà, il faut réduire les déficits publics et réorienter l'épargne vers l'activité productive, avoir une fiscalité incitative pour les placements en actions, favoriser toutes les formules permettant de mobiliser suffisamment d'épargne pour rendre les entreprises françaises moins dépendantes d'actionnaires étrangers pouvant imposer leur stratégie et leur vision des règles du capitalisme dans un contexte de mobilité totale des actifs financiers.

■ Accroître l'actionnariat français dans les entreprises...



■ Inciter les épargnants à détenir plus d'actions



(1) Actions cotées

Faire de la recherche publique un outil majeur de l'innovation

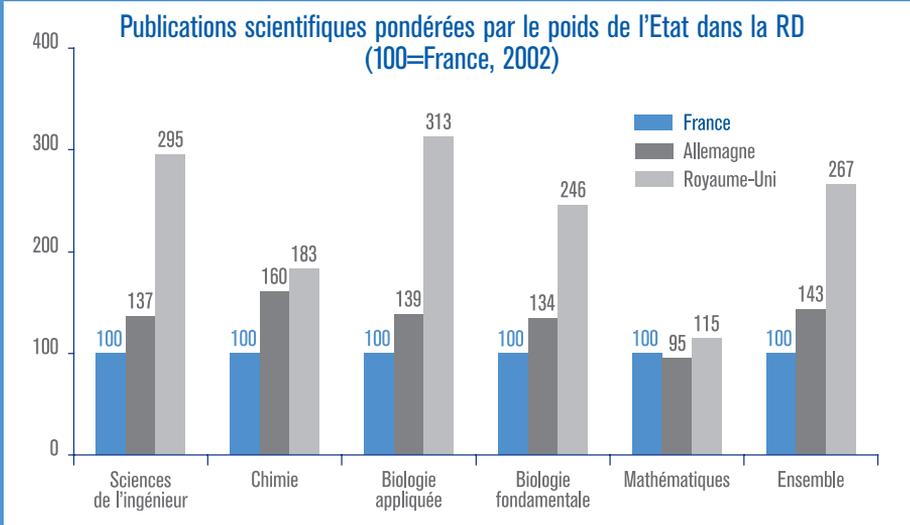
Ce qui fait la croissance, ce n'est pas la recherche, ni l'invention, mais l'innovation mise sur le marché. A cet égard, la recherche publique française est en perte de vitesse sur ses grands concurrents, faute des arbitrages budgétaires et du pilotage nécessaires dans les disciplines à application industrielle (biotechnologies, chimie fondamentale, sciences de l'ingénieur, électronique). En témoigne la faiblesse du nombre et de l'impact des publications françaises en ces domaines.

La loi de programme de la recherche de 2006 va commencer à remédier à ce retard. Elle prévoit une augmentation sensible des moyens (+24% des effectifs en 2006-2008), mais conditionnée à une réorganisation complète du pilotage de la recherche, en fonction de priorités définies par un Haut Conseil comptant des industriels.

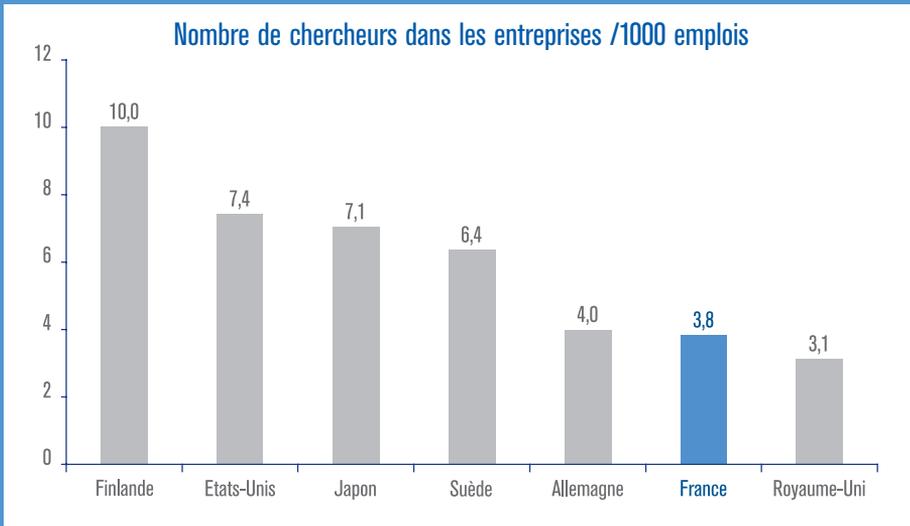
Ainsi sera constituée une chaîne lisible et contrôlable depuis la sélection des programmes financés jusqu'à l'évaluation annuelle des résultats par les diverses Agences de moyens récemment créées (Agence de l'innovation industrielle, Agence nationale de la recherche, OSEO).

Les coopérations entre laboratoires publics et secteur privé seront d'autant plus effectives et efficaces que de nouvelles passerelles permettront d'intensifier la mobilité des chercheurs. L'Etat doit piloter sa recherche dans les domaines concernés sur des critères d'efficacité économique (culture d'entreprise, suivi du marché). Les entreprises doivent mieux considérer la formation scientifique dispensée aux docteurs, et prendre en compte leur aptitude à gérer des projets, afin de ne plus se priver de la compétence de plusieurs milliers de docteurs ès sciences chaque année.

■ Ouvrir la recherche publique sur l'innovation technologique



■ Organiser les passerelles entre la recherche publique et l'entreprise



Se doter d'un socle industriel solide et compétitif

Le cœur industriel d'une économie demeure le creuset des révolutions technologiques et le vecteur de diffusion des gains de productivité. C'est dire l'urgence à sortir de cette situation où la France est en marge de la dynamique industrielle partout à l'œuvre: au cours des trois dernières années, la production mondiale a augmenté de 20%, celle des Etats-Unis de 10%, mais seulement de 3% dans la zone euro. Elle a pratiquement stagné en France.

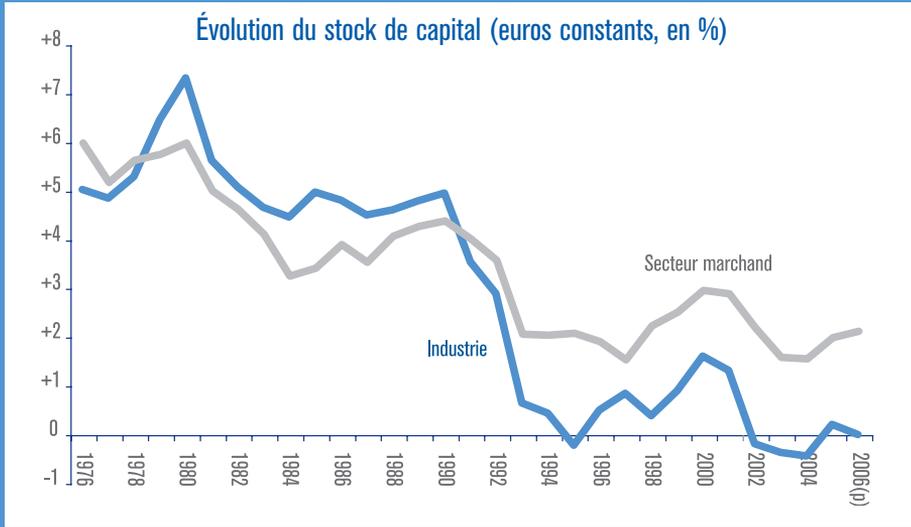
L'une des raisons en est l'érosion du stock de capital industriel net en France, qui de surcroît se renouvelle plus lentement qu'en Allemagne par exemple. Faute de compétitivité suffisante, les marges des entreprises installées sur le territoire ne suffisent pas à financer leur développement.

Le renforcement de notre base industrielle ne passe pas par une

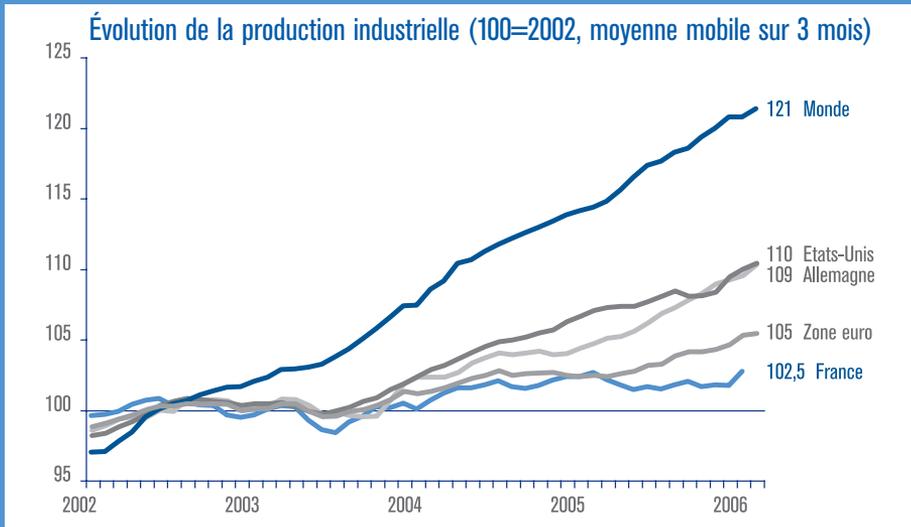
relance de la consommation. Stimuler la demande quand l'offre n'est pas suffisante est sans effet sur la croissance et génère des effets pervers : hier plus d'inflation, aujourd'hui plus de production pour l'étranger et plus d'importations pour la France.

L'Allemagne montre que la désindustrialisation n'est pas une fatalité. Le problème en France est un problème d'offre. Il appelle donc des solutions structurelles pour avoir des entreprises plus importantes en nombre et en taille, rapprocher la recherche de l'industrie, restaurer un environnement favorable au redémarrage des investissements, améliorer l'attractivité du pays, se doter d'une stratégie industrielle dans le cadre d'une politique globale européenne. Il en va de l'aptitude de notre industrie à saisir toutes les opportunités associées au dynamisme mondial.

■ Élargir et renforcer notre base industrielle...



...pour ne plus être en marge de la dynamique mondiale



Faire des services un levier puissant de croissance

La montée en puissance des activités de services au fil des ans répond à des besoins nouveaux, qui ne peuvent que s'accroître.

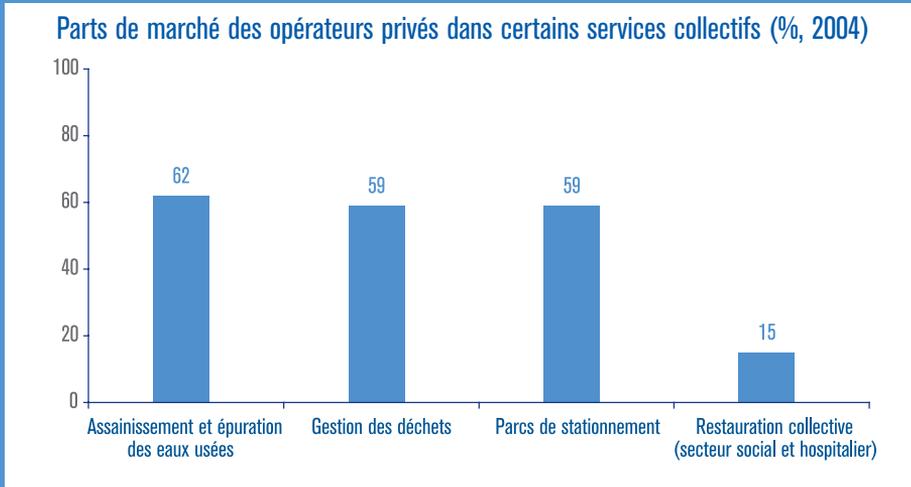
Besoins des entreprises de recentrer leur activité et d'externaliser certaines fonctions, pour acquérir plus de souplesse et d'efficacité dans une économie de plus en plus concurrentielle.

Nécessité pour les administrations d'alléger leurs charges de fonctionnement en externalisant les services de nature marchande qui sont en périphérie de leur « cœur de métier ». Cette délégation de gestion doit être plus répandue pour les métiers comme la restauration collective, le traitement et la distribution de l'eau, la gestion de parcs de stationnement, les transports urbains et interurbains de voyageurs, la gestion des déchets, à l'instar d'autres pays européens où ces activités sont deux fois plus développées qu'en France.

Nécessité de répondre à la demande des Français en services à la personne à domicile (assistance informatique, livraison de repas, soutien scolaire, entretien de la maison). Simultanément les entreprises commencent à proposer à leurs salariés des services sur mesure, rendus pendant le temps de travail (pressing, démarches administratives, crèches, entretien de voitures...).

Le plan de cohésion sociale prévoit des dispositions pour solvabiliser la demande et pour développer une offre professionnelle, qu'il s'agisse des services à domicile ou sur le lieu de travail, avec notamment le chèque emploi service universel (CESU). Il reste à faire connaître ce dispositif aux entreprises et aux salariés, pour qu'il donne tous ses effets en termes de développement économique et de créations d'emplois, qualifiés et non qualifiés.

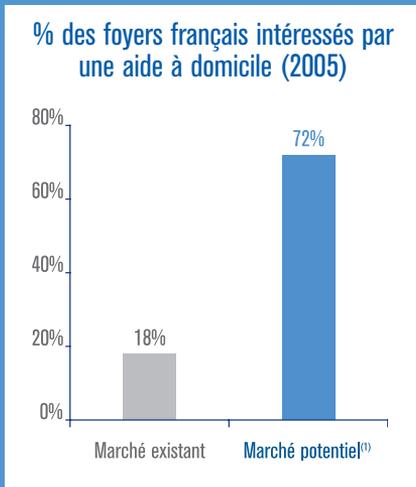
■ Déléguer davantage la gestion des services collectifs au secteur marchand



Source : Ministère de l'équipement (Les données : "les opérateurs privés et publics des services urbains en France - 11/2004), Syndicat National de la restauration collective

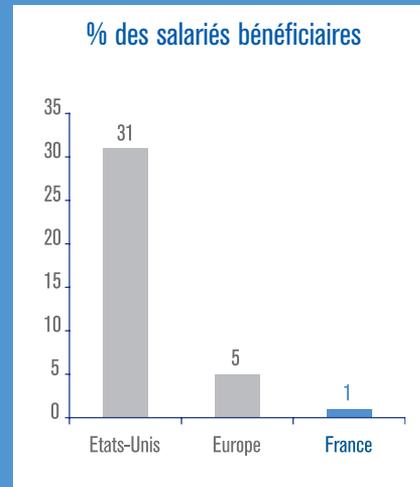
■ Promouvoir les activités des entreprises de services à la personne

Services à domicile



Source : Mercer Management Consulting (2005)

Services aux salariés sur le lieu de travail



Source : Mercer Management Consulting (2005)

⁽¹⁾ Foyers se déclarant intéressés par des prestations de services à la personne, moyennant des conditions de coûts et d'accès facilitées

Tirer parti du secteur des TIC pour plus de compétitivité et d'innovation

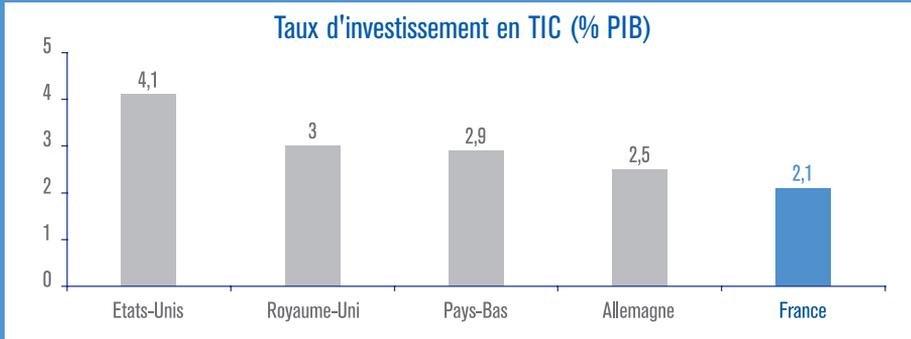
L'impact économique des technologies de l'information et de la communication provient d'abord de leur diffusion dans l'ensemble de l'économie. Or la France accuse en ce domaine un retard qu'elle ne rattrape pas, avec un taux d'investissement en TIC inférieur de moitié à celui des Etats-Unis, et d'un tiers à celui du Royaume-Uni ou des Pays-Bas. Ce qui peut expliquer que l'effet de la diffusion des TIC sur la productivité horaire du travail a été deux fois moindre depuis 1990. La référence aux Etats-Unis suggère que les gains de productivité du travail en France pourraient s'accroître de 0,2 à 0,3% par an au cours des prochaines années, avec des conditions favorables à l'investissement dans les secteurs concernés (commerce, banque et assurance).

Les entreprises doivent être davantage présentes sur Internet, par des sites plus

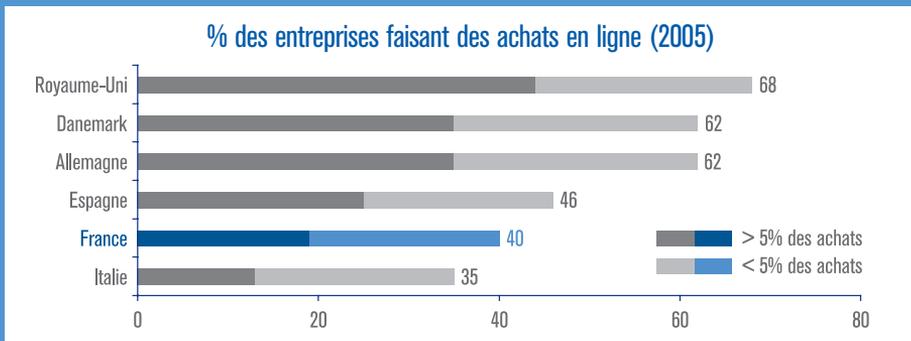
opérationnels, utilisant toutes les fonctionnalités disponibles (ventes et achats en ligne, suivi de la commande, service après vente). La France est le deuxième marché européen du haut débit, avec plus de 9 millions d'abonnés, soit plus d'un foyer sur quatre. Mais, contrairement au grand public, les entreprises n'en ont pas encore mesuré le potentiel de communication pour elles. Il reste donc à faire passer les applications du haut débit de la maison à l'entreprise.

L'impact économique des TIC passe aussi par la production. Au plan industriel, le pays inventeur du Minitel a des atouts, avec de grandes entreprises à dimension mondiale dans le secteur. Elles sauraient s'affirmer comme leaders sur des projets européens de recherche et de développement, en fonction d'objectifs à définir (sécurité des systèmes informatiques, santé avec le dossier médical partagé, moteur de recherche européen).

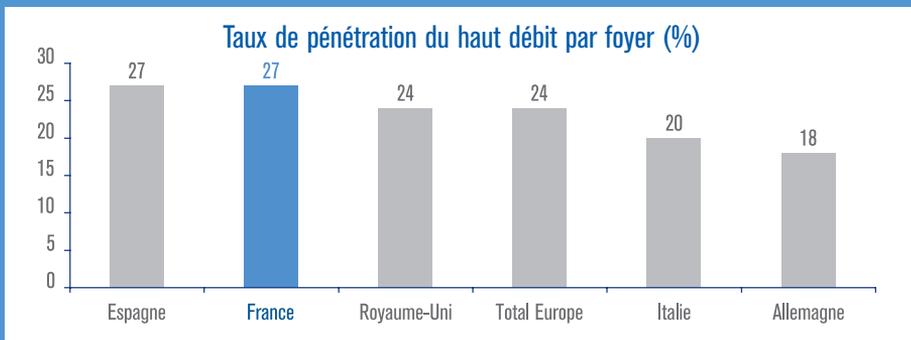
■ Rattraper le retard d'investissement en TIC



■ Mieux utiliser Internet comme outil de développement



■ Inciter les PME à exploiter l'opportunité du haut débit

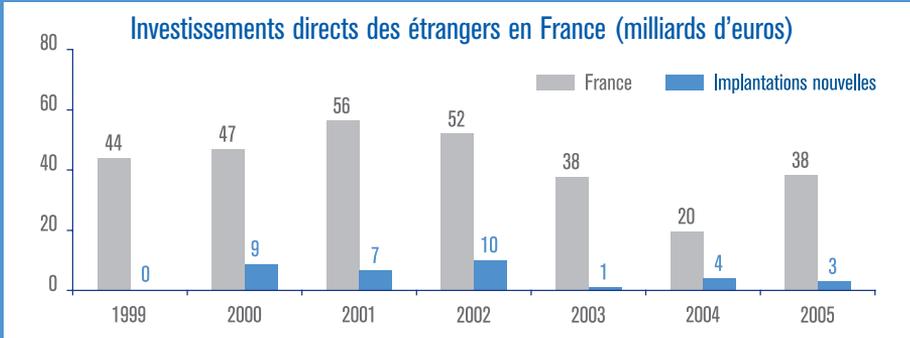


Rendre la France plus attractive

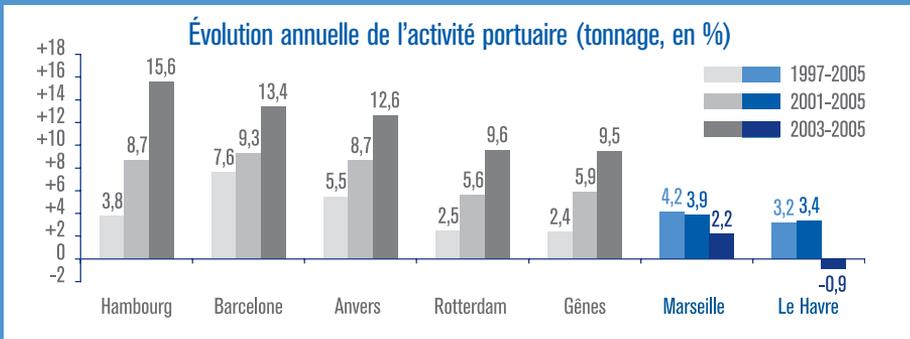
La compétition est aujourd'hui mondiale pour attirer les investissements et s'attacher les talents. La France a des atouts: situation en Europe, infrastructures, productivité de la main-d'œuvre, potentiel de recherche, énergie abondante et fiable, réseau de PMI et sous-traitance performant, management efficace, qualité de la vie. Mais de moins en moins différenciée en Europe sur ces atouts, elle garde son « exception » sur ses handicaps structurels, faute d'avoir compris que la politique publique est un outil stratégique d'attractivité. Les investissements étrangers en France sont moins des créations de capacités que des acquisitions de savoir-faire, de clientèles, de potentiel d'innovation : en dix ans, le nombre de filiales passées sous contrôle étranger a triplé et les effectifs correspondant sont passés de 1,1 à 1,9 million.

Porteur de croissance et d'emplois pour les économies compétitives, le monde nouveau sera intraitable pour les autres. La France doit passer d'une gestion de la demande qui alourdit la dette à une gouvernance publique qui valorise ses atouts pour le futur. Comment ? En ne perdant plus de terrain dans ses points forts, telle l'activité maritime où ses deux plus grands ports décrochent par rapport à leurs rivaux européens directs. En cessant de répondre aux défis par toujours plus de règles et de contrôles. En rompant avec le « cavalier seul » fiscal et social au profit d'un environnement et d'un niveau de charges collectives eurocompatibles. En travaillant plus. En privilégiant les activités à haute valeur ajoutée plutôt que le travail non qualifié. En attirant les centres de décision, facteurs de valorisation des sites, de développement économique et d'attraction d'autres implantations.

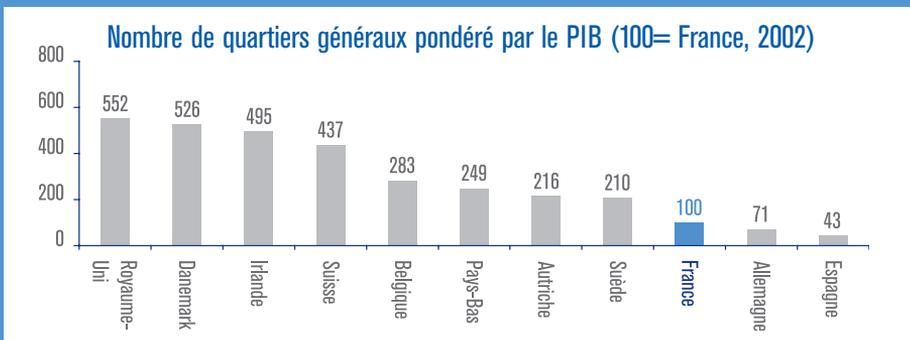
■ Donner envie aux entreprises étrangères de créer des activités en France



■ Restaurer la compétitivité de nos grands ports



■ Devenir un pôle d'attraction pour les centres de décision



Donner toute sa place à l'enseignement supérieur

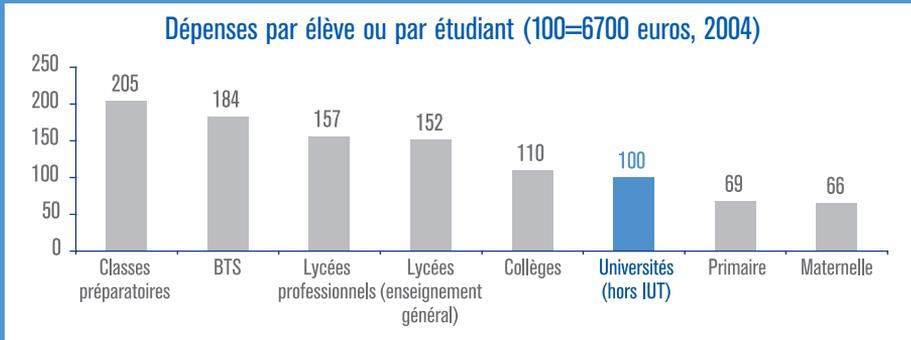
Le « marché » des talents est de plus en plus concurrentiel en Europe et dans le monde. L'effort de la France pour son enseignement supérieur n'est pas à la hauteur du défi.

L'université est le parent pauvre de l'Education nationale. Les dépenses par étudiant, très inférieures à celles des autres pays industrialisés, ont augmenté sept fois moins que dans l'enseignement secondaire depuis 1985. La France est le seul pays à dépenser moins pour ses étudiants que pour ses lycéens. C'est l'une des causes de l'inadaptation de l'enseignement supérieur aux besoins de l'économie et à la préparation de l'avenir. Plus de 100 000 étudiants sortent chaque année sans diplôme, le taux de réussite à l'université est parmi les plus bas des pays de l'OCDE et trop de diplômés ne correspondent pas aux qualifications demandées par les entreprises. L'obtention du bac et l'entrée sans

sélection à l'université ne garantissent pas un emploi.

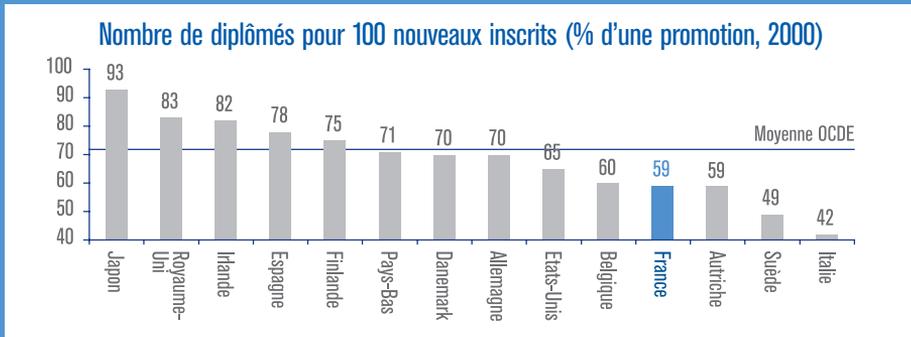
Répondre aux attentes des étudiants et des entreprises impose de renforcer les liens entre les universités et l'emploi, en donnant à ces dernières les moyens et l'autonomie nécessaires pour remplir leur mission : orientation, accompagnement des étudiants, professionnalisation des filières, développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation. L'offre accrue de qualifications dans les pays émergents rend urgent de former au plus haut niveau davantage de jeunes dans les disciplines scientifiques à retombées industrielles. Une synergie entre tous les établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles, instituts) permettrait de constituer des pôles d'excellence capables de rivaliser avec les meilleurs européens et internationaux dans la recherche et la production de savoirs.

■ Faire de l'Université une priorité de l'Éducation



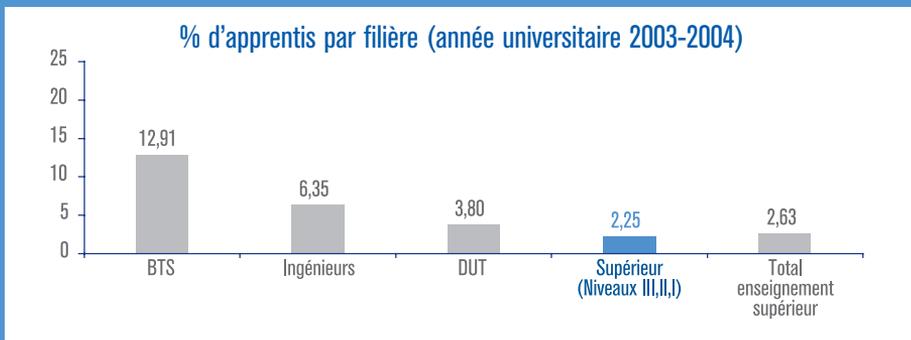
Source : Ministère de l'Éducation (in Observatoire des Inégalités, 22.01.06)

■ Faire de l'Université un lieu de réussite



Source: OCDE ("Regard sur l'éducation", éd. 2005)

■ Mieux valoriser l'apprentissage dans l'enseignement supérieur



Source : Ministère de l'Éducation (Repères et Références Statistiques sur l'Enseignement, la Formation et la Recherche, 2005)

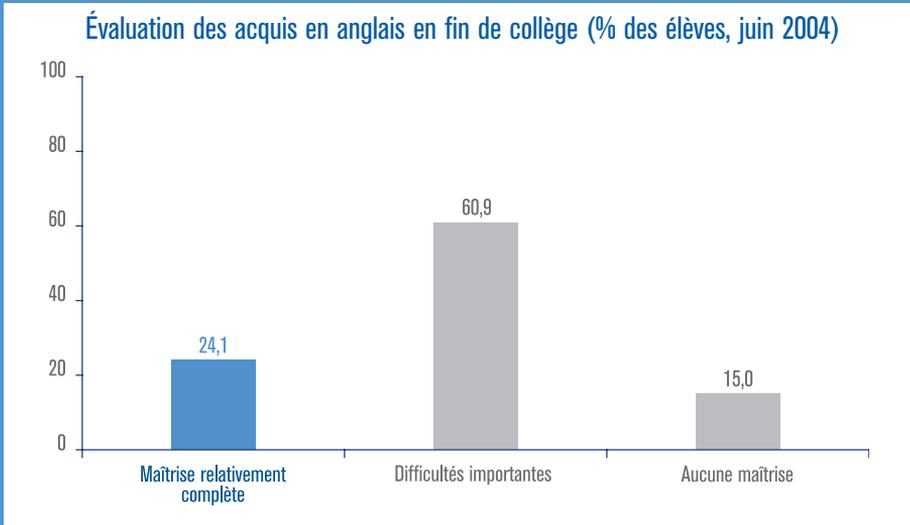
Faire de l'apprentissage des langues un atout de professionnalisation

Malgré une progression continue du budget de l'Education nationale depuis 25 ans, les performances des élèves en anglais ne correspondent pas, loin s'en faut, aux standards européens : moins d'un collégien sur quatre maîtrise les compétences requises à son niveau. C'est pourquoi la pratique d'une langue vivante étrangère doit être confirmée dans le socle de connaissances et de compétences que doit acquérir chaque élève. Ce qui impose d'améliorer les méthodes d'enseignement des langues. Le processus de Bologne, en instaurant la mise en place du système « LMD » (Licence - Master - Doctorat), vise à développer la mobilité des étudiants en Europe, ainsi qu'entre l'Europe et le reste du monde, et prépare également à la mobilité des salariés, inéluctable dans une économie mondialisée.

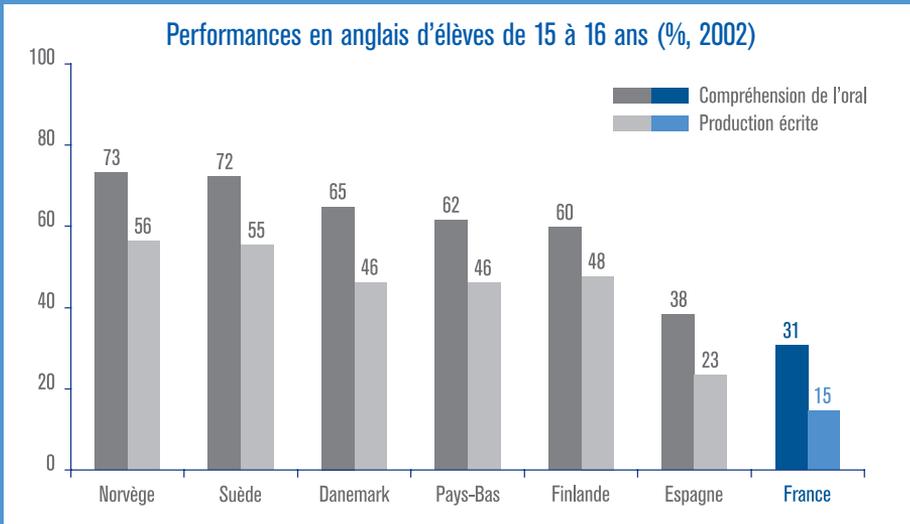
Il y va de l'emploi et du tissu économique en France à plusieurs titres. Des carrières de plus en plus internationales et des entreprises de plus en plus internationalisées exigent en effet de plus en plus d'échanges en anglais, mais souvent aussi dans une langue européenne autre que le français. Des investisseurs étrangers lient leur décision d'implantation à la possibilité de trouver des collaborateurs parlant une ou plusieurs langues étrangères. Pour les chercheurs, se faire connaître et reconnaître par la communauté scientifique suppose, quelle que soit la discipline, des publications dans les grandes revues internationales qui sont la plupart du temps en anglais.

C'est pourquoi la maîtrise de langues étrangères, et en premier lieu de l'anglais, est devenue indispensable à une bonne insertion professionnelle, au développement de notre économie et au rayonnement international de la France.

■ Moins d'un collégien sur quatre maîtrise les compétences requises en anglais



■ Bien maîtriser l'anglais, un enjeu d'emploi et de compétitivité



Répondre à la forte augmentation des emplois à pourvoir d'ici 10 ans

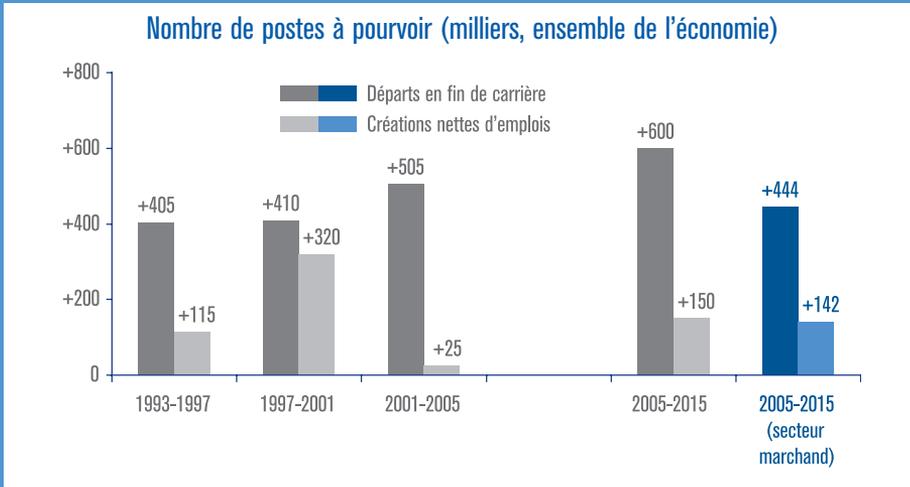
Quelque 600 000 postes seront à pourvoir chaque année dans les entreprises d'ici 2015, dont 75% imputables au départ en retraite des générations du baby-boom. Il y aura plus de cadres (informatique, finance, conseil, études de marchés). Les postes à pourvoir seront très nombreux à tous les niveaux de qualification dans des filières en expansion liées aux échanges (fonctions commerciales, transport, logistique), la construction, et les services à la personne (santé, aide à domicile). Cette hausse des postes à pourvoir et les difficultés éventuelles de recrutement seront source de transformation des modes de recrutement et des profils recherchés, selon que les entreprises privilégient la polyvalence ou la spécialisation.

Les grandes entreprises pourront plus facilement que les autres offrir des perspectives de carrière par promotion

interne, reportant les recrutements sur des postes intermédiaires au profil renouvelé (plus de commerciaux et moins d'administratifs dans les banques et les assurances). Les entreprises de petite taille seront conduites à rendre plus attractifs leurs emplois, surtout dans les métiers peu recherchés.

Répondre aux besoins des entreprises et faire baisser le chômage supposent trois conditions : la formation, en donnant plus de poids à l'alternance et d'abord l'apprentissage à tous les niveaux du système éducatif et en revalorisant l'enseignement supérieur et la formation professionnelle ; la réforme de l'Etat pour réduire ses besoins de renouvellement d'une fonction publique qui embauche déjà 1 jeune diplômé sur 3 de l'enseignement supérieur au détriment du secteur privé ; une politique incitative de retour à l'emploi des personnes aujourd'hui éloignées du travail.

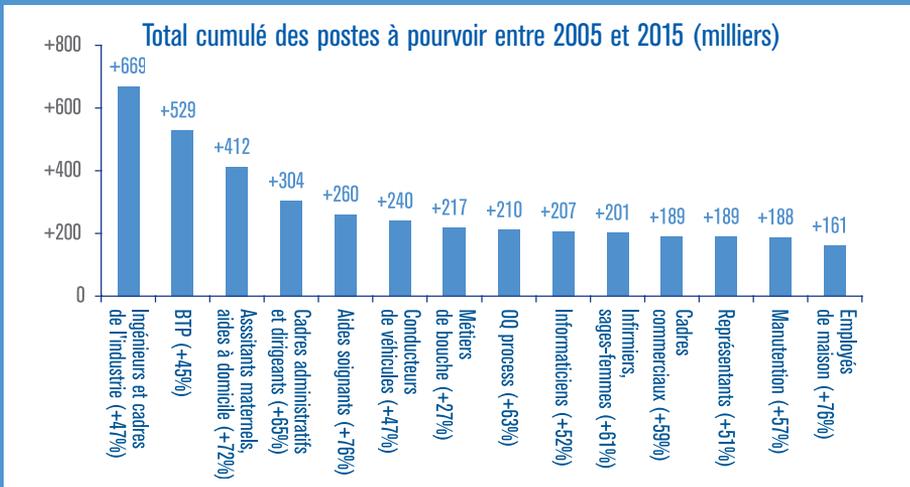
■ Près de 600 000 postes par an à pourvoir dans les entreprises d'ici 2015⁽¹⁾ ...



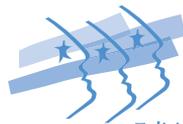
Source : DARES - Le Plan (Premières Synthèses Informatives, DARES, Décembre 2005-n°50.1)

⁽¹⁾ Hypothèses: croissance de 2% l'an, taux de chômage de 7,5% à terme

...avec des besoins en hausse de 50 à 70% dans certains métiers



Source : DARES - Le Plan (Premières Synthèses Informatives, DARES, Décembre 2005-n°50.1)



Editions et Services
techniques professionnels
ETP

Éditions et services Techniques Professionnels

55, avenue Bosquet - 75330 Paris Cedex 07

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2006 - ISBN 2-86658-094-X

Prix : 15 euros